

Rencontres de l'action locale pour et avec les jeunes

Démarche de capitalisation

Rapport final



مؤسسة أنا ليند
الشبكة الجزائرية



SOMMAIRE

Edito.....	4
Partie 1 – Présentation de la démarche de capitalisation.....	5
1. Objectifs et résultats attendus des rencontres de Bejaia (extraits de la note programme).....	6
2. La démarche de capitalisation.....	7
Partie 2 – La convergence des acteurs autour de l’action locale pour et avec les jeunes.....	9
1. Facteurs clés de réussite des politiques jeunesse.....	10
<i>Des politiques publiques systémiques et inclusives.....</i>	<i>10</i>
a. La prise en compte de la transversalité des politiques jeunesse	
b. La participation des jeunes à la conception des politiques publiques	
c. La recherche de l’inscription dans l’intérêt de l’acteur public pour établir une relation de confiance, travail ou collaboration avec les pouvoirs publics	
<i>Des dynamiques pluri-acteurs intégrées.....</i>	<i>13</i>
d. Le temps consacré à la prise de connaissance entre partenaires principaux	
e. L’existence des espaces ou d’instances de coordination des différentes parties prenantes	
f. Le travail en partenariat, formalisé ou non formalisé, au niveau du territoire	
<i>Une action associative porteuse d’innovation et de qualité.....</i>	<i>16</i>
g. Des temps de diagnostic longs en support à la formulation des actions	
h. Rendre visible l’expérience pour la faire connaître et reconnaître ainsi que l’association porteuse comme un acteur crédible du développement local	
i. Mettre en place des équipes performantes	
2. Les points à améliorer.....	18
<i>Des politiques publiques systémiques et inclusives.....</i>	<i>18</i>
a. Pour une définition fonctionnelle de la jeunesse et adaptée aux besoins	
b. Tisser un lien de confiance entre les jeunes et le politique	
c. L’implication des jeunes dans la prise de décision	
d. Faire évoluer le regard porté sur la jeunesse : rendre les jeunes acteurs de changement	
e. Elargir la définition de l’évaluation des politiques publiques	
<i>Des dynamiques pluri-acteurs intégrées.....</i>	<i>20</i>
f. Créer des liens avec les initiatives non organisées de mobilisation et action des jeunes	
g. Inscrire les actions dans des dynamiques de mise en réseau et d’échanges avec d’autres territoires	
h. S’inscrire dans des dynamiques de concertation pluri-acteurs	
<i>Une action associative porteuse d’innovation et de qualité.....</i>	<i>21</i>
i. Plaider pour la reconnaissance des nouveaux métiers et de l’expertise associative	
j. Comprendre les nouveaux usages pour adapter l’offre des services	
k. Repenser le rôle et la posture de l’accompagnateur	
l. Pérennisation des moyens	
3. La jeunesse : une cause transnationale.....	22
Partie 3 – Fiches d’expériences.....	23

Cités Unies France

9, rue Christiani
75 018 PARIS

coop-dec@cites-unies-france.org
www.cites-unies-france.org

Association Etoile Culturelle d’Akbou

Centre Culturel
06 001 AKBOU

etoileculturelle@gmail.com
www.etoileculturelle.org

La jeunesse au cœur des débats

Les associations Etoile Culturelle d'Akbou et Cités Unies France sont deux entités qui semblent radicalement opposées de par leur statut, leur mission, leur taille : l'une est un acteur local, intervenant dans le champ culturel et de la jeunesse et chef de file du réseau algérien « société civile » de la fondation Anna Lindh; la seconde est un réseau national de coordination et d'animation des collectivités territoriales françaises menant des coopérations internationales.

Et pourtant notre partenariat, construit sur la confiance et l'égalité, est le fruit de plusieurs années de réflexion et de co-construction progressive, notamment grâce à l'appui du Programme Concerté Pluri-Acteurs- Jousour- sur toutes les questions liées à la jeunesse et au dialogue entre autorités locales et société civile. Notre seul leitmotiv était d'agir ensemble pour rapprocher tous les acteurs autour des politiques publiques locales au profit et avec nos jeunes.

C'est dans cet esprit que sont nées ces Rencontres Algéro-Françaises sur l'action locale pour et avec les jeunes qui se sont tenues à Bejaïa du 10 au 13 septembre 2015. Cette initiative, malgré les appréhensions et les préjugés, a finement privilégié l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté à travers la concertation, l'échange de pratiques, le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle.

Le partage et la confrontation de pratiques et d'expériences en matière de politiques publiques de jeunesse a permis de mettre en avant la qualité des intervenants et des associations porteuses d'actions innovantes, de valeurs, de stratégie et d'éthique dans les multitudes de domaines d'intervention.

C'est dans cette optique que nous avons souhaité mettre en lumière les actions et les acteurs qui les portent à travers un panel non exhaustif d'organisations algériennes et françaises intervenant toutes dans le domaine de la jeunesse et de la culture. Ce qui, évidemment, dénote de la capacité de ces acteurs à participer et à contribuer de manière active à la définition des politiques publiques jeunesse des deux pays et impulser une vraie dynamique de partenariat pluri-acteurs.

Aussi, il nous semblait important de faire ce travail de capitalisation. Ce regard et cette analyse extérieure permettent de réinterroger nos pratiques, d'éviter les différentes fuites de connaissances dues au temps qui passe ou au changement de personnes. Cette production a pour objet d'améliorer la visibilité des actions et valorise les projets et initiatives innovant(e)s porté(e)s par ces acteurs jeunesse.

Ce travail de capitalisation permet enfin de mieux partager, mutualiser les bonnes pratiques associatives et se veut aussi un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la reconnaissance de leur valeur ajoutée au développement socio-économique et culturel des deux pays.

Selon Pierre de Zutter « la capitalisation est le passage de l'expérience à la connaissance partageable », nous espérons donc que cet ouvrage contribuera au rapprochement des hommes par le partage des savoirs.

Mouloud Salhi

Président de l'association Etoile culturelle d'Akbou
Chef de file réseau « Société civile » fondation Anna Lindh

Linda NAILI

Responsable Jeunesse - Cités Unies
France

PARTIE 1

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CAPITALISATION

1. Objectifs et résultats attendus des rencontres de Bejaia (extraits de la note programme)

La préparation et la tenue des rencontres de l'action locales pour et avec les jeunes visait à aborder la question de la concertation entre acteurs associatifs, autorités locales et pouvoirs publics à l'échelle d'un territoire. La notion de politique locale jeunesse suppose de prendre en compte la question de la spécificité de chaque territoire. L'enjeu porte donc sur la territorialisation d'une politique jeunesse.

Problématique globale : Quelle planification, quels outils et quels partenariats pour construire et mettre en œuvre une politique publique locale jeunesse ?

■ Les échanges se sont appuyés sur trois questions clés :

- Quels types de partenariats : associations-collectivités, associations-services déconcentrés, services déconcentrés-collectivité ?
- Quels outils : conventions ? structures ? forums ? moyens RH ? comment s'y prendre concrètement ?
- Quels projets peuvent voir converger les partenaires ?

■ Et ont abordé également les questions suivantes:

- Qu'est ce qui peut permettre une concertation locale valorisante et prenant en compte les jeunes sur un territoire ?
- Comment permettre aux autorités locales et aux acteurs associatifs d'associer les jeunes dans les décisions ?
- Comment permettre aux jeunes d'être des acteurs de changements ?

■ Les objectifs :

- Échanger et confronter les pratiques et les expériences en matière de politiques publiques locales jeunesse, en matière de conception et de vision du territoire et de sa jeunesse.
- Favoriser le dialogue entre acteurs locaux.
- Favoriser les démarches pluri-acteurs et valoriser celles existantes.
- Aboutir à des coopérations techniques et institutionnelles entre acteurs algériens et entre acteurs algériens et français.

■ Les résultats attendus :

- Le dialogue entre les acteurs de la société civile et les pouvoirs locaux et nationaux Algériens et Français est favorisé ;
- Les institutions et les associations chargées de la prise en charge de la jeunesse sont sensibilisées à l'intérêt de travailler autour de cette préoccupation et mettent des dispositifs en place en se mettant en réseau et en développant des partenariats ;
- Les outils produits et les projets mis en place par des jeunes et des organisations algériennes et françaises sont valorisés ;
- Les recommandations formulées au cours des échanges entre participants constituent une base de réflexion au lancement d'actions.

2. La démarche de capitalisation

Définition de la capitalisation : «Transformer le savoir en connaissances partageables»

La capitalisation est un processus qui doit permettre de formuler, d'analyser et de modéliser des savoir-faire. D'une part pour les utiliser et s'améliorer et d'autre part pour les diffuser et communiquer. Elle est basée sur les faits et sur l'expérience.

La capitalisation n'est pas une évaluation, elle ne juge pas de l'efficacité de l'action, des résultats ou encore du décalage entre les objectifs et les réalisations. La capitalisation est un processus volontaire qui vient en complément de l'évaluation. Par ailleurs, même si elle permet de s'interroger sur les pratiques, ce n'est pas un bilan de compétences. Enfin, ce processus ne se limite pas à l'énumération des expériences, il cherche à les expliquer (conditions et moyens de réalisation, moment clés, etc.).

La méthodologie de la capitalisation dans le cadre des rencontres de Bejaia

Objectif principal de la démarche de capitalisation : Construire un argumentaire de plaidoyer auprès des pouvoirs publics algériens pour favoriser le développement de politiques publiques locales jeunesse.

La démarche proposée s'appuyait sur deux composantes :

- a. Rendre visibles et lisibles les clés de réussite (outils, dynamiques de concertation, formes de partenariat, etc.) des initiatives pilotes identifiées au cours de la préparation des rencontres (Partie 3)
- b. Identifier, au cours des échanges lors des rencontres de septembre, les pistes d'action pour consolider ces clés de réussite pour l'avenir (Partie 2)

A/ Méthodologie proposée pour les initiatives pilotes

La technique de recueil d'information proposée se situait entre la fiche d'expérience qui vise à donner les clés de compréhension d'une expérience (moments importants, obstacles, etc.) et la fiche de bonnes pratiques qui donne les clés d'utilisation d'une pratique (moyen, savoir-faire, résultats, objectifs, etc.). L'outil utilisé pour la mise en application de cette technique est un guide d'entretien « semi-directif » permettant de suivre une trame de discussion mais libérant suffisamment la parole pour permettre l'analyse et l'échange. Avec cette technique, l'analyse est faite par les acteurs.

La méthodologie de la capitalisation est souple et doit être adaptée aux initiatives. Cependant, on peut résumer l'approche globale en 4 étapes:

- Définition du contexte, description de l'activité, démarche chronologique.
- Identification des moments clés et des points d'inflexion.
- Identification des savoir-faire mobilisés (transposables ou spécifiques).
- Modélisation des expériences : analyser et organiser les savoirs pour les rendre transposable, en proposant un modèle permettant à chacun de se l'approprier, de l'adaptant à sa situation, à son contexte.

Initiatives pilotes :

Projet Aladin – Santé Sidi El Houari et Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux
Point d'information Jeunesse – Ville d'Aubervilliers
Centre d'animation pour la promotion de la citoyenneté à travers les loisirs – El Ghait
Conseil Communal de Jeunes – Association Etoile Culturelle d'Akbou
Bureau d'Accompagnement Artistique Mobile (BAAM) – La Métisse
Chantier d'insertion – Compétences Emploi
Projet Bab El Amel – Association Nationale des Echanges de Jeunes
Projet ESSOR Bilbiothèque - Association IDLES des Activités de Jeunes

B/ Méthodologie proposée pour la rencontre de Bejaia

La technique de recueil d'information pour cette étape était l'observation des échanges. Cette observation s'est réalisée en s'appuyant sur une grille de recueil des informations à collecter au regard des résultats de l'étude des initiatives pilotes. Autrement dit, les discussions, échanges, débats portant sur les clés de réussite et pistes d'amélioration identifiées dans les fiches ont été plus particulièrement étudiés et mis en perspective dans un objectif d'identification de pistes d'action pour l'avenir.

PARTIE 2

LA CONVERGENCE DES ACTEURS AUTOUR DE L'ACTION LOCALE AVEC ET POUR LES JEUNES

Synthèse des enseignements des fiches d'expérience et de la rencontre algéro-française de l'action sociale pour et avec les jeunes le 11,12 et 13 septembre à Bejaia, Algérie

D'après une élue d'une collectivité française : « les politiques jeunesse sont des politiques de liberté, d'agir, de construire ensemble ». En période de crise, la politique jeunesse peut questionner et repositionner les jeunes par rapport à leur utilité sociale. Ces politiques ont la possibilité d'ouvrir des opportunités aux jeunes isolés, de redonner des espaces de mobilisation, de participer à l'émancipation des jeunes.

Parler de conception et conduite des politiques jeunesse suppose un processus complexe (du fait de la transversalité des thématiques touchées) et dynamique (du fait des acteurs et actrices engagés pour et avec les jeunes). Les échanges entre acteurs de la jeunesse dans le cadre d'expérimentations de terrain (voir fiches d'expériences ci-après) et lors de la première Rencontre algéro-française de l'action sociale pour et avec les jeunes, ont permis de dresser une illustration commune des facteurs clés de réussite des politiques jeunesse, ainsi que des points des difficultés partagés par les acteurs de deux rives. Des acteurs qui voient dans la solidarité internationale, un tremplin pour améliorer leurs pratiques et donner plus de pouvoir d'agir aux jeunes.

1. FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE DES POLITIQUES JEUNESSE

Des politiques publiques systémiques et inclusives

a. La prise en compte de la transversalité (caractère multisectoriel) des politiques jeunesse

Pour les acteurs jeunesse, « seule la coordination multisectorielle au niveau local est payante ». Pour autant, c'est une pratique très développée car elle suppose un besoin de coordination pluri-acteurs très fort (entre les pouvoirs publics, les professionnels de la jeunesse, les professionnels de l'insertion et de l'éducation, les jeunes) et une connaissance affinée des enjeux de la jeunesse.

Une élue de collectivité locale française plaide pour que l'on sorte des politiques « en tuyaux d'orgues », par plus de transversalité. Elle rappelle que pour qu'une politique publique réussisse, sa préparation doit mobiliser trois acteurs : les professionnels qui seront chargés de l'application opérationnelle des politiques ; les élus, auteurs des politiques ; et les jeunes, acteurs au centre des politiques jeunesse. Chacun de ces acteurs doit se mettre dans la position d'agent, d'acteur et puis d'auteur.

L'image négative de la jeunesse chez certain-e-s élu-e-s ne contribue pas à poser une politique jeunesse globale, avec des dynamiques interservices. La politique jeunesse est souvent évoquée par certains de ses aspects : la mobilité, les loisirs, l'instruction, etc.

Pour autant, l'approche transversale de la jeunesse, dès le début de la conception des politiques, permettrait de :

- Positionner le jeune au centre du dispositif
- Identifier les services et acteurs concernés par la politique
- Interroger les finalités des différentes politiques identifiées
- D'apporter des éléments de compréhension de la situation des jeunes
- Initier un travail collectif d'élaboration de stratégies locales pour les jeunes, en intégrant des nouveaux acteurs et services.

Par ailleurs, une meilleure connaissance et coordination entre les différentes initiatives jeunesse permettrait de passer d'un accompagnement segmenté (pilote par différents services) à l'offre d'une prise en charge et d'un accompagnement global du jeune.

Par ailleurs, l'offre des services globaux est une opportunité pour exploiter le potentiel des initiatives et les rendre plus cohérentes. Il a été observé sur le terrain que les Maisons des jeunes en Algérie, proposant des activités culturelles, sportives et du soutien scolaire pour les jeunes du quartier, accueillent dans la plupart des cas un centre d'orientation jeunesse.

Pourtant, le lien entre les services n'est pas entretenu. Ainsi, un-e jeune qui se présente pour demander de l'aide à la rédaction d'un CV, pourrait être accompagné-e dans la réalisation de son projet professionnel, bénéficier le cas échéant des cours en informatique pour rédiger son CV de manière autonome, etc.

Cette coordination doit s'élargir aux autres services en lien avec la jeunesse (direction de la santé, direction de l'éducation, etc).

b. La participation des jeunes à la conception des politiques publiques

La politique publique est l'expression d'une volonté politique et /ou d'une demande sociale, elle se doit donc d'être fédératrice. La réflexion sur l'élaboration de la politique jeunesse se fait généralement entre techniciens (élu-e-s, services déconcentrés), ce qui représente un risque par sa possible déconnexion de la réalité ou le manque d'appropriation des acteurs et actrices chargé-e-s de sa conduite ou les jeunes.

L'ouverture vers l'ensemble des parties prenantes de la jeunesse permet l'analyse et la prise de recul (comme il a été présenté dans le point sur la transversalité). A ce titre, l'implication des jeunes est essentielle et doit relever d'une réelle volonté politique de dialogue.

L'échelle communale, celle de proximité, reste favorisée dans la mise en place des politiques jeunesse. Une différence entre les deux pays est constatée du fait d'une décentralisation plus marquée en France dans la construction et la conduite de ces politiques.

La mutualisation des compétences entre les services est plus pratiquée mais sans qu'elle soit systématique et sans que les observations soient partagées. Une cellule d'écoute est mise en place dans certains Maisons de jeunes, dirigée par un médecin- psychologue, selon la gravité du problème rencontré par les jeunes, ces derniers peuvent être redirigés vers l'assistance sociale (sous mandat de la Direction des Affaires sociales).

Cependant, les problèmes qui sont traités par la cellule d'écoute ne sont pas recensés en dehors de la Maison des jeunes, et ne seront donc pas analysés dans le cadre d'un diagnostic ou évaluation de politique publique de la santé.

Le croisement des politiques favorise un meilleur diagnostic de la situation des jeunes, une meilleure lisibilité des actions, une offre des services cohérents (par la complémentarité d'actions) pour atteindre in fine un renforcement de leur pouvoir d'agir.

Porté par les élu-e-s de Sevrans, la création de l'association « Compétences et emploi » mobilise les ressources disponibles dans son territoire et noue des partenariats avec des employeurs pour contribuer à l'amélioration de l'employabilité des jeunes.

Les priorités nationales se déclinent à l'échelle locale. L'enjeu réside dans la bonne articulation de l'échelle locale, avec l'échelle régionale et nationale. Pour ce faire, les outils de partage d'information sur les politiques jeunesse et de coordination doivent se développer.

- Pour s'assurer de la pertinence du service (de l'action) proposé

En tant que principaux bénéficiaires, les jeunes ont une expertise d'usage qui leur confère une place dans la réflexion des politiques jeunesse. Ainsi, comme le rappelle un élu local « les politiques publiques se confrontent avec la réalité locale. Si le public n'est pas mobilisé, elles ne trouveront pas de résonance sur le terrain ».

Il est ainsi indispensable d'associer les jeunes depuis l'étape de conception des politiques jusqu'à la conduite des politiques en les intégrant dans des instances de gouvernance (consultatives, de gestion, etc) car comme le rappelle une représentante d'association : « la vision à long terme n'appartient pas au politique, il faut associer toutes les parties prenantes des politiques et en l'occurrence les jeunes pour les politiques jeunesse ».

Une manière de les mobiliser peut être l'implication de jeunes relais dans des instances de décision qui inciteraient d'autres jeunes à s'investir. Les Conseils des jeunes sont un exemple d'instance de dialogue et de mobilisation des jeunes.

- Pour renforcer les jeunes

Pour les jeunes, les espaces politiques sont des espaces de construction de soi. Les conseils des jeunes en France organisent des cafés politiques, débats réunissant les jeunes de la ville autour d'une thématique choisie. Ce sont des espaces de dialogue neutre où les jeunes peuvent échanger afin de se forger une opinion.

c. La recherche de l'inscription dans l'intérêt de l'acteur public pour établir une relation de confiance, travail ou collaboration avec les pouvoirs publics

L'association El Ghait a mené un « vrai travail de tractation » pour obtenir un terrain, qui accueille leur centre d'animation. L'enjeu pour l'association a été de démontrer la complémentarité des activités du centre avec les autres activités de loisir proposées par la commune et de rassurer les pouvoirs publics en les informant régulièrement.

Aujourd'hui, l'association bénéficie d'une relation de confiance forte avec les pouvoirs publics locaux qui lui apporte une crédibilité vis-à-vis des bailleurs, de la population locale et d'autres partenaires.

Le rôle du président de l'ANEJ a été déterminant dans les relations avec l'état algérien, ainsi l'association a réussi à nouer des partenariats avec plusieurs agences gouvernementales d'appui et financement de l'activité économique (ANSEJ, ANGEM, CNAC). Les institutions disposent de peu de moyens pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise.

- Pour faire émerger des acteurs du changement social

L'implication des jeunes ne doit pas se limiter à son caractère consultatif. Les jeunes et leurs initiatives innovantes peuvent être mis à contribution dans les règlements des problématiques de développement durable local.

En parallèle, il est important de soutenir les projets « spécifique aux jeunes », à l'initiative des jeunes et pour les jeunes, à travers la mise en place des outils de financement à l'instar du FAIJ (Fonds d'Appui aux Initiatives Jeunesse) du programme Joussour.

Ces projets permettent de les responsabiliser et de se sentir acteurs de changement et donc de promouvoir l'engagement des jeunes à long terme.

Les formations et campagnes de sensibilisation proposées par le projet Pépinière des jeunes à Akbou ont pour objectif premier de renforcer le rôle de citoyen-ne des jeunes à travers la connaissance des leurs droits et la prise de confiance grâce à des activités ludiques.

Par ailleurs, les dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont complexes et les jeunes sont facilement découragés par les démarches administratives. Les actions de sensibilisation et l'accompagnement individualisé proposé par l'ANEJ jouent un rôle de facilitateur entre ces deux groupes d'acteurs.

« Pour que le partenariat avec les institutions fonctionne, il faut identifier l'intérêt partagé et la complémentarité entre les dispositifs publics et leur fonctionnement et la plus-value d'un accompagnement associatif ».

Pour le ministère algérien de la jeunesse, les OSC sont des acteurs incontournables dans la mise en place de la politique jeunesse, plusieurs manières de collaborer : subventions, mise à disposition des locaux, support pour l'organisation de manifestation jeunesse.

Toutefois, les autorités algériennes demandent aux partenaires de l'OSC d'obtenir des résultats avant d'engager un partenariat.

En outre, le portage politique par des élus locaux est important car ils apportent une légitimité aux initiatives auprès de la population, d'autres élus et d'autres acteurs. Le soutien politique dont bénéficie le PIJ d'Aubervilliers lui permet de collaborer, même si c'est de manière informelle, avec les organismes de l'emploi (Pôle emploi, mission locale) et des écoles (Lycée et collègue).

Avec l'appui des conseillers Mission locale, le PIJ organise des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation. Des séances d'information et de sensibilisation sont proposées aux établissements scolaires de la ville.

Par ailleurs, ce soutien assure aussi la pérennité de l'action. Alors que plusieurs PIJ ferment dans le département, le PIJ d'Aubervilliers évolue et continue de grandir grâce au soutien de la ville.

Des dynamiques pluri-acteurs intégrées

d. Le temps consacré à la prise de connaissance entre partenaires principaux

Si l'inscription dans des dynamiques collectives (diagnostic partagé, espaces de concertation) semble faire l'unanimité pour les acteurs de la jeunesse, il faut rappeler que la construction de celles-ci nécessite du temps et des moyens.

Développer une réflexion commune suppose un rapprochement des acteurs, ainsi qu'un développement de la connaissance sociale (contexte du cadre d'intervention, analyse des besoins locaux.).

Durant le projet Aladin, mené par l'association Santé Sidi El Houari et l'association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux, des temps ont été organisés pour la définition et la co-construction de notions autour des thématiques portées par l'action. Un responsable associatif souligne l'importance de ces rencontres pour servir au mieux les objectifs du projet et renforcer le partenariat, d'autant plus lorsque celui-ci s'inscrit à l'international.

e. L'existence des espaces ou d'instances de coordination des différentes parties prenantes

Des différents temps d'échange, un consensus est ressorti sur le besoin de développer d'espaces de concertation pluri-acteurs sur les problématiques jeunesse dans un souci de construction et de conduite des politiques adaptées et pérennes.

La démarche de concertation a été plébiscitée car elle suppose de reconnaître l'apport des autres et d'accepter que le projet se décide collectivement. Le résultat serait ainsi le fruit d'une réflexion commune.

S'inscrire dans des démarches de concertation garantit des espaces de dialogue ouverts, affranchis des rapports des forces, où tout le monde est au même niveau, et qui peuvent permettre aux autorités locales et aux acteurs associatifs d'associer les jeunes dans les décisions.

Parmi les exemples des pratiques pouvant inciter à la concertation, nous pouvons citer :

- la mise en place des plateformes thématiques et plus récemment leur apparition sous format numérique, proposant les mêmes fonctions que des plateformes physiques, à savoir des forums de discussion et un espace ressources. Le cluster YES est une plateforme de 5 organisations européennes, animée par l'association française Adice, autour de la promotion de l'inclusion sociale. Ce cluster combine les expertises de chacune des organisations mobilisées pour créer une seule boîte à outils, que chaque organisation pourra utiliser afin de développer l'employabilité et les compétences des jeunes avec moins d'opportunités.

- des comités de pilotage pluri-acteurs autour d'un projet ou d'une politique, réunissant des représentants politiques, associatifs et des opérateurs de terrain ; à caractère consultatif et apolitique. La mise en place du Conseil des Jeunes est pilotée par un groupe de suivi intégrant des responsables des associations locales, de parents d'élèves, des personnes issues des structures d'éducation et des élus. Ce groupe de suivi est en charge de déterminer le fonctionnement des CCJ (tranches d'âges, modalités de réunions, durée du mandat, budget etc) par la rédaction d'un règlement intérieur.

- l'engagement dans une démarche de diagnostic partagé

- la mise en réseau pluri-acteurs, permettant d'améliorer la coordination des actions et de mutualiser les moyens. En matière d'insertion, les « centres de carrière¹ » en Algérie (issus d'un partenariat pluri-acteurs réunissant l'université, des associations, des directions de l'état et la coopération américaine) mutualisent l'expertise des différents acteurs, en s'appuyant sur la complémentarité entre l'associatif et l'institution.

En Algérie, l'apparition de ces espaces pourrait accueillir un dialogue sur la mise à jour d'un référentiel-métier d'animateur pour faciliter sa reconnaissance légale et son évolution.

f. Le travail en partenariat, formalisé ou non formalisé, au niveau du territoire

Le partenariat pluri-acteurs est utilisé de manière systématique dans les projets des jeunes. Ce type de collaboration paraît faire consensus, cependant les modalités de sa mise en œuvre sont fortement conditionnées par le contexte et la thématique d'intervention.

Dans l'atelier sur l'accès des jeunes à la culture, les participant-e-s ont fait la différence entre les partenariats stratégiques et les partenariats opérationnels. La première catégorie faisant référence à l'engagement de deux entités qui partagent un objectif commun et qui unissent leurs efforts pour l'atteindre.

Dans les deux rives, ce partenariat va du support politique au financement et/ou à la mise à disposition des ressources (local, matériel, transport). Le partenariat opérationnel suppose une participation active dans la mise en place des activités du projet, il peut lier une organisation avec des personnes ressources, deux organisations pour la valorisation d'un événement, etc.

**Le Point Information Jeunesse (PIJ) d'Auber-
villiers est un exemple de partenariat plu-
ri-acteurs, travaillant sur son territoire avec
des acteurs publics et privés (non lucratifs et
lucratifs) au niveau national, régional et local
sur des thématiques variées (mobilité, d'in-
sertion, de loisirs et culture, de santé, etc.)**

¹ Le Centre des Carrières, expérience présentée dans un témoignage au cours d'un atelier, est une passerelle qui relie les étudiants de l'école HEC d'Alger et le monde socio-économique. Il est conçu pour mettre à la disposition des étudiants l'aide nécessaire afin d'adapter leurs compétences aux exigences du marché de l'emploi. Ceci s'effectuera à travers l'organisation de workshops aux thèmes variés tout au long de l'année universitaire et la disponibilité de stages pré-professionnels dans des entreprises de diverses activités et même au niveau des associations.

- Inter-associatif

La majorité des partenariats, stratégiques ou opérationnels, se fait entre les acteurs associatifs pour qui le partenariat est un moyen de mutualiser les compétences et les ressources et de démultiplier les voix.

Cependant, il a été remarqué une faiblesse du réseautage associatif en Algérie, potentiellement lié à un problème de leadership entre associations et au cloisonnement sectoriel des actions.

Par exemple, les animations pédagogiques du musée de géologie de Bejaia sont gérées par une association, suite à un partenariat université, pouvoir public et secteur associatif.

Cependant, l'association ne collabore pas avec d'autres associations pour les activités d'animation et se retrouve avec une offre limitée d'activités à proposer aux jeunes, en dehors des écoliers. Les animations restaient uniquement une sortie pédagogique sur terrain, définie par le programme du Ministère de l'éducation et de l'enseignement, une visite d'une seule matinée, sans programmation d'un retour ni pour les élèves ni les enseignants accompagnateurs.

- Avec les pouvoirs publics

Les partenariats entre organisations de la société civile et pouvoirs publics sont récurrents à l'échelle locale, avec une coopération avec les services déconcentrés ou avec les collectivités. Il existe toutefois, sur les deux rives, une méfiance réciproque entre décideurs politiques et secteur associatif qui peut s'expliquer par une méconnaissance et/ou une absence de dialogue et concertation.

Dès que le partenariat recouvre une alliance entre des acteurs de la société civile et les pouvoirs publics, il est plutôt formalisé, surtout quand il s'agit d'une subvention. Dans ce cas précis, l'autorité signe des conventions, la formalisation concernant plutôt les partenariats opérationnels.

Deux conduites de partenariat avec les pouvoirs publics se dessinent :

- une conduite descendante où l'institution politique est à l'origine de l'initiative et pour sa déclinaison opérationnelle fait appel à des organisations de la société civile².

² L'association Compétences emploi est le résultat de la volonté politique des élus de la ville de Sevran qui voulaient favoriser la synergie entre les structures du territoire dans l'identification et la formation des jeunes.

- une conduite ascendante, où ce sont les associations qui sont à l'initiative d'activités jeunes -relevant d'une délégation de services- sans avoir aucun lien avec les institutions publiques. La coopération avec ces dernières vient une fois que l'association a obtenu des résultats ou lorsqu'il y a une volonté forte de la gouvernance de l'association d'inscrire le travail dans une dynamique locale de développement.

Pour les OSC algériennes, le partenariat avec les pouvoirs publics passe ainsi par une étape de « test » avant de se formaliser, comme le rappelle un opérateur algérien « les associations doivent faire leurs preuves avant d'être reconnues comme des partenaires crédibles pour effectuer une action donnée ».

Il est aussi difficile de travailler avec les pouvoirs publics algériens dans certains secteurs, notamment avec la direction de l'enseignement national. Une méfiance envers les associations est nourrie depuis la décennie noire. Lorsqu'une collaboration existe avec les OSC, l'intervention est fortement cadrée par la direction.

Peu d'associations algériennes peuvent travailler ou mener des actions au niveau des écoles, en raison des difficultés pour avoir les autorisations. Les associations arrivent à s'introduire dans l'univers de l'éducation de façon informelle et non officielle, en créant des relations personnelles avec les directeurs des écoles ou bien avec les associations de parents d'élèves.

Enfin, en Algérie, de nombreux cadres associatifs sont employés des services publics ou élus locaux. En général, leur engagement associatif se développe dans le même champs d'action que leur emploi (éducation, culture, jeunesse) et il leur offre l'opportunité de faire aboutir des projets qui sont plus difficilement réalisables dans le cadre de leur administration qui est contrainte par des procédures, des temps de traitement, des arbitrages politiques, etc.

Ces cadres associatifs sont devenus des relais indispensables à la meilleure connaissance et compréhension mutuelle entre OSC et pouvoirs publics et sont souvent à l'origine de partenariats durables entre ces entités.

Le président de l'association Idles, qui a permis la mise en service et le fonctionnement de la bibliothèque de la commune d'Ouzellaguen depuis 2001, est aussi élu de l'APC. Cette double casquette a indéniablement facilité la consolidation du partenariat entre l'association et la commune jusqu'à la création de postes d'employés de mairie pour les intervenants de la bibliothèque et l'attribution de subvention de fonctionnement.

- Avec le secteur privé

Les organismes français ont davantage soulevé le rôle de l'acteur économique comme un partenaire, stratégique ou opérationnel, que les associations algériennes.

Dans un contexte de baisse de subventions publiques, le partenariat avec le secteur privé est indispensable, ainsi que la nécessité de travailler autour des valeurs communes. Il apparaît aussi important de sécuriser les partenariats à travers une contractualisation.

En France, l'association « La Métisse » fait appel à un réseau des professionnel-le-s pour intervenir de manière bénévole dans ses actions d'accompagnement à la création artistique, pour des activités d'échange de savoir, où des artistes confirmés font un retour d'expérience aux jeunes porteurs d'un projet culturel.

En Algérie, l'association El Ghait s'est appuyée sur le mécénat d'entreprise pour rendre possible la construction du Centre d'animation. L'ANEJ vient de s'engager dans un partenariat avec Algérie Télécom pour promouvoir la création d'entreprises dans le domaine de la fibre.

Une action associative porteuse d'innovation et de qualité

g. Des temps de diagnostic longs en support à la formulation des actions (projet pilote, projet précédent, étude de faisabilité)

Le diagnostic apparaît comme une étape incontournable à l'identification des besoins et à la définition d'activités dans le cadre des initiatives étudiées. Un des enjeux du diagnostic consiste à passer de la description d'une situation à la compréhension du fonctionnement, individuel et collectif, et des attentes de la jeunesse ; à s'interroger sur la place de la jeunesse au sein de la commune. Il peut prendre différentes formes, selon les moyens dont dispose l'organisme en charge de sa réalisation.

Différents outils ont été cités par les acteurs et actrices ayant participé aux échanges, notamment les enquêtes de terrain, la cartographie des acteurs à l'échelle d'un territoire donné, etc. Ce qui semble être le plus complet est le diagnostic partagé, par son caractère fédérateur. Le mot partage fait référence au fait que les conclusions du diagnostic relèvent d'un travail de réflexion commun mené par les acteurs et actrices d'un territoire (élu-e-s, représentant-e-s des services publiques, membres d'associations, usagers, etc).

La ville de Dunkerque, en France, a réalisé un diagnostic partagé sur l'insertion en 2013. Ce travail a abouti à l'ouverture d'une Maison de l'emploi qui réunit les différents services d'insertion en un seul lieu : PLIE, Mission locale, dispositifs d'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire. L'objectif étant d'offrir un lieu sur le territoire où les jeunes peuvent trouver tous les services pour l'emploi.

« L'accueil n'a pas vocation à être un guichet unique, le jeune en situation d'insertion sait où il peut trouver l'information ».

En outre, la réalisation du diagnostic favorise le développement d'une approche globale des jeunes (voir ci-dessous).

h. Rendre visible l'expérience pour la faire connaître et reconnaître ainsi que l'association porteuse comme un acteur crédible du développement local, aux yeux des populations, des publics cible, des pouvoirs publics (« prouver son utilité sociale »)

Le secteur associatif est fortement impliqué dans les initiatives jeunesse (accueil & accompagnement des publics). Par la diversité de leurs missions, leur rôle est indéniable aux côtés des élus. Par ailleurs, du fait de leur proximité et de la relation de confiance établie avec les jeunes, les associations jouent un rôle de relais entre les jeunes et les politiques. Ce rôle devrait être néanmoins formalisé par l'intégration des représentant-e-s associatifs aux espaces de gouvernance publique ou par la mise en place des référents jeunesse, issus des associations, qui font le lien entre les jeunes et les décideurs politiques.

Au préalable de cette collaboration, il semble nécessaire de développer des outils de communication innovants, en lien avec les nouvelles technologies, pour valoriser l'action associative.

Le retour d'expériences est aussi cité comme un moyen de dissémination dans des nouveaux territoires et de valorisation de l'expertise. La diffusion de celles-ci peut se faire dans des centres ressources ou au sein des programmes pluri-acteurs, comme le Programme Joussour.

i. Mettre en place des équipes performantes : animateurs, accompagnateurs, formateurs, etc. qui disposent ou qui acquièrent au cours de l'expérience les compétences et capacités adaptées pour remplir leur rôle

Dans les initiatives jeunesse, l'accompagnement est omniprésent, qu'il s'agisse d'un médiateur/trice socio-culturel, d'un-e animateur/trice jeunesse, d'un-e accompagnateur/trice à la création de l'entreprise, etc. La plupart des dispositifs accueillent une ressource humaine qui va encadrer les jeunes. C'est dans les projets d'insertion que l'apport de l'accompagnement est fortement mis en avant, par son rôle de facilitateur et d'offre d'expertise, qui rassure les jeunes.

Le renforcement des compétences de la société civile, notamment les accompagnateurs à l'insertion des jeunes et les animateurs socio-culturels, est très important pour offrir des activités pertinentes et adaptées. La formation par les pairs de deux rives est fortement encouragée. Elle permet de responsabiliser les acteurs sur le partage de savoirs et valorise de manière réciproque les pratiques.

L'identification et l'analyse des expériences sur le terrain contribuent à nourrir des campagnes de plaidoyer sur une problématique donnée. La force de proposition des associations réside aussi dans leur capacité à porter des argumentaires pour la transformation sociale.

Les acteurs associatifs algériens actifs dans le handicap, menés par l'association Amena et El Baraka, se sont appuyés sur des expériences de terrain, pour développer un plaidoyer pour que la législation sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le milieu scolaire corresponde à la réalité : ce n'est pas la loi qui est visée mais la manière dont elle est appliquée. Le contenu du plaidoyer a été nourri par les observations d'une évaluation et par un diagnostic.

Enfin, le partage d'expériences favorise le transfert de savoir-faire, dans une démarche d'amélioration continue.

Ainsi, l'action associative peut être aussi reconnue comme un espace de renforcement des compétences des personnes évoluant dans ce secteur, de manière bénévole ou contractuelle.

Le projet Aladin a réuni le milieu associatif et le milieu de la recherche pour la reconnaissance du statut des métiers de l'animation et a abouti à la création d'un master sur l'animation socio-culturelle à l'Université d'Oran.

L'association El Ghait a formé elle-même ses propres animateurs, à partir de l'expertise qu'elle a pu capitaliser des plusieurs années de prise en charge des jeunes.

En ce qui concerne l'insertion, le renforcement des capacités s'est élargi aux cadres étatiques (Départements de la Jeunesse et des Sports ; de la solidarité et de la famille, de l'emploi et de la formation professionnelle, de l'agriculture, de l'artisanat, les départements de l'intérieur en charge de la problématique jeunesse), des cadres académiques et pédagogiques pour assurer au mieux leur rôle d'orientation et de prescription du public. En Algérie, les diplômé-e-s de l'animation sont demandeurs/deuses des formations portant sur les techniques d'animation participatives – adaptées aux jeunes.

Plusieurs formations ont ainsi été organisées à l'initiative des acteurs associatifs, notamment dans le cadre de partenariat avec des associations françaises. Il se pose alors la question de la reconnaissance de ces formations et leur degré de certification.

Parfois, les renforcements des compétences des acteurs associatifs et institutionnels autour des métiers de l'animation servent à créer un langage commun.

2. LES POINTS À AMÉLIORER

Des politiques publiques systémiques et inclusives

a. Pour une définition fonctionnelle de la jeunesse et adaptée aux besoins

La définition de la jeunesse est très hétérogène, il n'existe pas de consensus sur ce terme. D'un acteur à l'autre, la définition de « jeunesse » change selon sa priorité, sa posture politique ou encore l'environnement dans lequel il évolue.

Notons que la délimitation de la notion de jeunesse peut limiter l'impact de l'action, en excluant des catégories de la population des services offerts par la politique jeunesse, ou faire croire à des parcours communs pour tous les jeunes.

En effet, ce public est très hétérogène et il convient de les intégrer aux différents échelons de participation citoyenne.

Compétences Emploi a ainsi réajusté la seconde phase de son projet de chantier d'insertion afin de pouvoir mobiliser au mieux les jeunes en rupture professionnelle et sociale.

La durée des chantiers a été réduite de 3 à 2 semaines afin de rendre possible la participation d'un public très fragilisé pour qui l'éloignement de ses repères habituels est très déstabilisant et facteur de stress.

L'ANEJ a du réadapter son accompagnement suite à la révision par l'ANGEM des critères d'éligibilité des porteurs de projets avec l'imposition de disposer d'un diplôme ou d'une formation certifiante. Une partie du public accompagné n'était alors plus éligible aux dispositifs, l'ANEJ a pu orienter certains vers le CNAC qui a accepté de réviser son critère d'âge (moins de 35 ans).

b. Tisser un lien de confiance entre les jeunes et le politique

L'implication des jeunes ne s'improvise pas, c'est une démarche réfléchie pour permettre un échange sincère et équilibré. L'implication des jeunes relève de choix politiques affirmés car dans le cas contraire elle peut être vécue comme une instrumentalisation.

Pour que les jeunes s'engagent dans des dispositifs de participation politique, une relation de confiance doit être établie entre les jeunes et les pouvoirs publics. C'est un préalable à toute collaboration et elle peut aboutir à un partenariat formalisé.

La notion de confiance est valable pour les deux côtés, elle n'est pas univoque : elle doit autant se poser du côté des jeunes, comment les jeunes perçoivent l'institution et du côté des institutions, comment l'institution perçoit les jeunes ?

Un jeune issu du Conseil des jeunes d'Aubervilliers rappelle que « certes les jeunes doivent être force de proposition et aller vers le politique mais il faut aussi que les politiques acceptent l'opinion des jeunes, leur donnent leur place ».

Certains élu-e-s font une lecture négative de la jeunesse, forgée à partir des problèmes posés par les jeunes (plaintes des habitants sur des dégradations, etc). Ces représentations freinent le soutien à la mise en place d'une politique jeunesse inclusive. La mise en place d'espaces de rencontre et de dialogue neutre favorise l'interconnaissance et la construction de cette confiance.

c. L'implication des jeunes dans la prise de décision (intégrer à la gouvernance du projet)

L'intégration des jeunes dans la planification et le processus décisionnel des politiques jeunesse est encore minoritaire. Les jeunes participent de manière active et informelle dans l'espace public, surtout à travers les réseaux sociaux, sans qu'il y ait une reconnaissance effective de leurs revendications par le pouvoir public.

Actuellement, les conseils consultatifs de jeunes en Algérie ne sont pas reconnus par la loi. Dans le contexte d'un pouvoir centralisé, le plaidoyer pour un changement de loi qui fasse place aux jeunes dans les conseils municipaux est indispensable. Pourtant le cadre réglementaire du Code de collectivités territoriales³, adopté en 2012, encourage une « démocratie participative locale ».

d. Faire évoluer le regard porté sur la jeunesse : rendre les jeunes acteurs de changement

Les acteurs d'accompagnement à l'insertion plaident pour un changement d'approche dans les politiques d'orientation et formation car elles ne sont pas efficaces.

Les professionnels de l'insertion en Algérie sont confrontés à des jeunes qui rentrent sur le marché du travail sans avoir aucune idée sur leur projet professionnel alors que des dispositifs d'orientation existent. Pour eux, il est nécessaire de responsabiliser le jeune, lui faire prendre conscience qu'il est capable de faire des choix, pour créer des jeunes renforcés et responsables.

L'accompagnement des jeunes passe par une meilleure connaissance de soi, et non pas par une présentation du catalogue des formations.

Un représentant associatif algérien souligne que « si nous voulons inscrire nos initiatives dans des processus durables, il faut traiter les jeunes comme responsables, et non pas comme des consommateurs ».

³<http://www.joradp.dz/TRV/FCollectivités%20Territoriales.pdf> (articles 13, 14, 97 et 98).

e. Elargir la définition de l'évaluation des politiques publiques

Les acteurs associatifs critiquent le choix des critères d'appréciation quantitative, par les pouvoirs publics dans le cadre d'appel à projets, au détriment d'une appréciation qualitative.

Les éléments quantitatifs, nécessaires à établir des diagnostics, ne peuvent pas suffire à comprendre la situation des jeunes. D'autant plus que la jeunesse est fortement liée à des représentations sociales. Pour revenir sur l'exemple des politiques d'insertion, la question sur l'efficacité des dispositifs publics doit être posée, en interaction avec la prise de conscience des pressions sociales vécues par le jeune et la compréhension de l'environnement qui l'entoure (métiers porteurs, accès aux ressources, etc.).

Selon le représentant de la Direction de la jeunesse et des sports, il y a peu de coordination entre les différents secteurs qui sont responsables de la prise en charge de la question de la jeunesse surtout au niveau local.

La plupart des DJS et même le MJS ont adopté la méthode des appels à projet mais il y a toujours un manque des compétences dans l'élaboration des appels, le suivi et l'évaluation. La recherche au niveau local doit être aussi encouragée, ainsi que l'identification des besoins avec les jeunes pour compléter la connaissance de l'environnement.

Des dynamiques pluri-acteurs intégrées

f. Créer des liens avec les initiatives non organisées de mobilisation et action des jeunes (au travers des réseaux sociaux)

Dans les différents échanges sur la participation des jeunes, il était souvent question de mobiliser « les associations ou les mouvements des jeunes », ce prisme ne doit pas s'opposer à la mobilisation des jeunes non organisés ou isolés.

Par ailleurs, les nouvelles technologies offrent une opportunité de rapprochement avec ces jeunes, en trouvant l'outil adapté.

g. Inscrire les actions dans des dynamiques de mise en réseau et d'échanges avec d'autres territoires

Dans l'atelier sur l'insertion et la formation professionnelle des jeunes, les principales préoccupations des participants (surtout des acteurs associatifs et représentants des collectivités locales françaises) étaient autour de l'accès à l'information sur les dispositifs d'insertion, la découverte des nouveaux outils et l'échange d'expériences entre pairs sur ces questions.

Une des recommandations était par ailleurs de créer des plateformes multisectorielles et pluri-acteurs, où les acteurs peuvent partager les savoirs et centraliser l'information, mutualiser les moyens, véhiculer un projet commun et se structurer. La proposition d'une plateforme à dimension régionale peut intégrer la diaspora algérienne en France, pour favoriser l'insertion de deux rives, dans des projets de mobilité.

h. S'inscrire dans des dynamiques de concertation pluri-acteurs

L'inscription des politiques jeunesse dans le cadre de l'intérêt local, dans des dynamiques globales et concertées, peut contourner les difficultés, liés à l'alternance politique, notamment :

1. Temps du mandat – la mise en place du projet politique est conditionnée par la durée du mandat. Or, l'appropriation du projet, qui permet de construire une politique jeunesse durable, nécessite du temps.

2. La représentativité réelle – Comment garantir une légitimité dans un contexte de forte abstention ? Une élue française conseille de re-questionner en permanence le projet politique pour garantir une représentation réelle d'attentes de la population.

Une action associative porteuse d'innovation et de qualité

i. Plaider pour la reconnaissance des nouveaux métiers et de l'expertise associative

Dans l'atelier sur les métiers de l'animation, un des enjeux était la reconnaissance du statut du métier d'animateur dans les deux rives : en France par une valorisation du métier et en Algérie par la reconnaissance du statut d'animateur, pour les personnes ayant développé des compétences dans leur carrière professionnelle ou ayant acquis des connaissances dans des centres de formation, en dehors des écoles accréditées par la Direction de la Jeunesse⁴.

Les participant-e-s ont proposé de co-construire une offre de formation évolutive, volontaire, transversale et accrédité pour les métiers d'animation.

A ce titre, s'appuyer sur le monde académique pour proposer des équivalences, allant vers la reconnaissance des nouveaux métiers (accompagnateur, animateur socio-culturel), peut être utile dans la négociation avec les pouvoirs publics. L'élargissement de l'offre de formation pourrait répondre au déficit d'animateurs signalé par la Direction de la Jeunesse et du sport.

j. Comprendre les nouveaux usages pour adapter l'offre des services

Des études d'usages montrent que l'administration n'est pas adaptée à la temporalité des jeunes (exemple sur les horaires d'ouverture des maisons de quartier en France, de 9h à 17h, lorsque les jeunes sont à l'école...) ou aux formes de communication privilégiées par les jeunes –en lien avec l'outil numérique. A plusieurs reprises, il a été évoqué le fait que les jeunes participent moins aux activités organisées par les structures du quartier alors qu'ils sont très actifs dans les réseaux sociaux.

L'arrivée des nouvelles technologies a supposé des nouveaux usages, une piste d'ouverture pour les acteurs de la jeunesse apparaît dans l'étude de ces usages pour adapter leurs activités. Pour certains représentants des pouvoirs publics, la collaboration avec le secteur associatif peut faciliter l'offre d'espaces adaptés (exemple horaires des services jeunesse dans les villes).

Le PIJ d'Aubervilliers a bien intégré ce changement de temporalité dans sa réponse aux besoins de jeunes. Dans sa communication, il s'attache à véhiculer l'image d'une structure non contraignante. Au niveau opérationnel, cela se traduit par une grande souplesse et adaptabilité des animateurs pour répondre directement aux demandes des jeunes.

L'entretien d'accompagnement peut alors être simplement réduit à un échange de quelques minutes pour pouvoir fournir à ce public, particulièrement « volatil », une réponse immédiate.

k. Repenser le rôle et la posture de l'accompagnateur

S'il y a consensus sur la notion d'accompagnement, des questions se posent sur la posture et la distance de l'accompagnateur, sur la durée et les modalités de l'accompagnement : quand est-ce qu'on commence à accompagner, pendant combien de temps, etc.

⁴ Seulement les personnes formées dans des écoles agréées par le ministère de la jeunesse peuvent exercer le métier de l'animation. Malgré l'incitation des avantages salariaux, liées au statut du fonctionnaire, très peu des personnes sont formées chaque année.

I. Pérennisation des moyens

Depuis quelques années on assiste à une limitation des moyens financiers et au recentrage des aides sur des thématiques ou publics spécifiques (l'insertion, les jeunes non diplômés, etc.), qui se répercute sur la portée des initiatives. Si l'inscription dans des dynamiques collectives permet de mutualiser les moyens, il faut pouvoir financer ses dynamiques.

La prise en compte de la transversalité des politiques jeunesse nécessite une plus forte coordination entre les politiques, entre les services, entre les parties prenantes, ce qui suppose la mobilisation des ressources supplémentaires pour garantir un travail efficace.

3. LA JEUNESSE : UNE CAUSE TRANSNATIONALE

La jeunesse recouvre une dimension transversale avec des enjeux communs entre les deux rives : fort chômage de jeunes, problème de qualifications, faible participation politique, etc. La coopération offre « un espace de confrontation pour réinterroger la pertinence de dispositifs et des démarches d'accompagnement des jeunes ».

Plus concrètement, les participant-e-s ont identifié à travers de leurs expériences les apports de la coopération à la prise en charge des jeunes :

1. Renforcer les compétences de deux rives : développer la connaissance interculturelle, l'échange d'expériences, la confrontation des savoir-faire, questionner la pertinence des dispositifs, favoriser le changement d'échelle des initiatives locales.

S'inspirant d'un dispositif de chantier d'insertion, Compétences Emploi et Santé Sidi El Houari ont co-construit un projet à double entrée, ayant pour objectifs de renforcer les compétences techniques et transversales des jeunes mais également de les redynamiser dans leurs démarches d'insertion.

2. Apporter de la visibilité et valoriser les jeunes, les organisations de la société civile et les initiatives de réciprocité.

3. Favoriser la co-construction pour rapprocher les acteurs et « initier des actions communes et de développer des visions communes ». Elle est favorisée par la prise de conscience que les acteurs rencontrent des problématiques communes et qu'ils peuvent ensemble apporter des solutions globales (par exemple sur la migration).

4. Faire émerger un plaidoyer pour la valorisation de la culture commune, partagée par les deux territoires, mais qui n'est pas transmise ou reconnue pour, in fine, atteindre une construction des rapports plus apaisée entre les pays des deux rives.

Les programmes d'échanges des jeunes, qu'ils soient culturels, universitaires ou professionnels, favorisent une meilleure connaissance des territoires et des origines des certains jeunes.

Nous constatons que la plus-value de la coopération entre les deux rives peut contribuer à l'atteinte d'un facteur clés de réussite de l'action sociale pour les jeunes et peut être un levier pour les points d'amélioration.

PARTIE 3

LES FICHES D'EXPERIENCES

SOMMAIRE

Aladin - Partage Interculturel Citoyen.....	26
- SDH - Association Santé Sidi El Houari	
- ACAQB - Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	
Bab el Amel.....	30
- ANEJ - Association Nationale d'Echanges entre Jeunes	
Bureau d'Accompagnement Artistique Mobile.....	34
- La Métisse	
Centre d'Animation pour la Promotion de la Citoyenneté.....	36
- Association El Ghait	
Chantier d'Insertion avec l'Algérie.....	40
- Compétences Emploi	
Conseil Communal de Jeunes.....	42
- Association Etoile Culturelle d'Akbou (EAC)	
- Réseau Algérien pour la Défense des Droits de l'Enfant (NADA)	
- Association pour le Développement des Capacités des Jeunes de Biskra (ADCJ)	
- Association de l'Information et de Communication en Milieu des Jeunes de Guelma «Info.Com»	
- Association humanitaire TUDERT - village Fethoune	
- Association pour la Promotion des Energies Renouvelables et du Développement Durable - BARIQ 21 - Skikda	
- Association culturelle El Hima - commune El Hidjeb - Biskra	
- CISP - Comité International de Soutien aux Peuples - Algérie/Tunisie	
ESSOR Bibliothèque.....	46
- IDLES - Association des Activités de Jeunes	
Point Information Jeunesse.....	50
- Le Point d'Information Jeunesse - PIJ	

SDH - ASSOCIATION SANTÉ SIDI EL HOUARI

Depuis 1991, SDH a pour objectif le développement socio-culturel du quartier et de la ville d'Oran et organise des activités en lien avec la citoyenneté, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, l'interculturalité et le développement durable.

ACAQB - ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX

Créée en 1963, l'association anime et gère les centres d'animation socioculturelle de la ville. Agréés jeunesse et éducation populaire, ils œuvrent au cœur des quartiers autour de projets éducatifs et pédagogiques.

Titre de l'expérience	Aladin- Partage Interculturel Citoyen Oran-Bordeaux
Objectif	Formation de jeunes pairs formateurs, pairs animateurs et animateurs professionnels à l'animation socio-culturelle pour animer et renforcer la vie associative
Lieu	Wilaya d'Oran, Ville de Bordeaux
Période	Mai 2014-Juillet 2015
Bénéficiaires	Jeunes de la Wilaya d'Oran et de la ville de Bordeaux

Partenaires de l'action

Partenaires Université d'Oran Mohamed Ben Ahmed
Université Montaigne de Bordeaux
Cap Coopération
20 associations locales algériennes

Partenaires financiers Programme Jousour (PCPA Algérie)
Mairie de Bordeaux
Assemblée Populaire Communale d'Oran
Acteurs économiques

Coût global

80 000 euros

2) Suite à l'appel à candidatures lancé par l'équipe projet pour le recrutement de jeunes pairs formateurs (12 jeunes oranais et 2 bordelais) via les réseaux sociaux et partenaires des associations, SDH et l'ACAQB ont organisé une journée d'information sur le projet dans chaque ville.

Après réception des candidatures, les deux jurys (constitués des équipes pédagogiques) ont présélectionné les jeunes sur les critères de niveau universitaire (requis BAC+3), de l'âge (18-25ans), des connaissances en animation socio-culturelle et de motivation d'après le formulaire de candidature complété. La sélection finale s'est faite à la suite d'entretien approfondissant ces deux derniers critères.

3) Les 14 jeunes pairs formateurs ont suivi deux formations de formateurs à la vie associative de 10 jours à Oran et de 6 jours à Bordeaux construites de manière interactive et animées par les équipes pédagogiques de chaque ville. Les thématiques abordées ont été celles de la communication, de la dynamique de groupe, des techniques d'animation interactive et vie associative, de l'interculturalité, du patrimoine matériel et immatériel et de la biodiversité.

A la fin des formations et durant 2 mois, les pairs formateurs oranais et bordelais, encadrés et suivis par les équipes pédagogiques, se sont réunis dans leurs villes pour finaliser les contenus de la mallette pédagogique du pair animateur en travaillant en sous-groupe par thématique. La consolidation finale de l'outil a été supervisée par l'équipe pédagogique.

Enfin, une simulation de formation a été organisée pour permettre à chaque pair formateur de s'exercer sur un module. Une réunion d'évaluation menée par l'équipe pédagogique a eu lieu par la suite afin d'encourager mais aussi noter les progrès et points d'amélioration des jeunes.

2. Accompagnement des pairs formateurs à la formation de pairs animateurs

1) Un appel à candidatures pour le recrutement de pairs animateurs (92 jeunes oranais et 8 bordelais) a été diffusé via les réseaux sociaux et les partenaires associatifs. Les pairs formateurs ont organisé des entretiens et ont finalisé le recrutement des participants de manière autonome dans les deux villes (à Oran une réunion d'information sur le projet a été organisée en amont pour tous les jeunes intéressés).

2) En vue de l'organisation de la formation Animation de la vie associative, les pairs formateurs ont préparé le programme pédagogique ainsi que la logistique pour la tenue de deux sessions de 5 jours de cette formation à Oran (les pairs formateurs, animateurs ainsi que l'équipe pédagogique de Bordeaux ayant participé à la première session).

Pour chaque semaine de formation, les participants étaient répartis en 4 groupes animés chacun par 2 ou 3 pairs formateurs. Les équipes pédagogiques étaient présentes pour suivre le déroulé et faire un débriefing sur l'organisation et l'animation de la formation par chaque pair formateur.

Points forts de l'expérience

- Une formation à l'animation socio-culturelle adaptée au contexte culturel algérien

- La mobilisation des autorités locales algériennes (Direction de l'Action Sociale et Direction de l'Education de la Wilaya d'Oran, Assemblée Populaire de la Wilaya, Assemblée Populaire Communale d'Oran) lors des différents temps de rencontre

- Le temps consacré à la co-construction du projet

- L'appui de bénévoles à l'équipe projet

- Les actions développées sur la base de la politique jeunesse algérienne

Difficultés rencontrées

- Les barrières à la concertation avec les pouvoirs publics nationaux

- La difficile obtention des autorisations pour l'organisation d'actions dans les lycées du fait du calendrier scolaire (période d'examen)

ALADIN - PARTAGE INTERCULTUREL CITOYEN

Chiffres clés

- 14 jeunes pairs formateurs, 104 jeunes pairs animateurs, 6950 jeunes visés par des actions socio-culturelles

- 2 salariés et 10 bénévoles : 1 chef de projet et une adjointe responsable communication et formation

- 1 plateforme d'information en ligne sur l'animation socio-culturelle à Oran créée

- 1 master en animation socio-culturelle ouvert à Oran la rentrée 2015 grâce au rapprochement entre universités

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

En 2013, sur la base du programme d'actions 2012-2014 du Ministère de la jeunesse et des sports algérien et des conclusions d'un diagnostic sur la vulnérabilité des jeunes mené en 2012 par SDH et soutenu par l'UNICEF, l'ACAQB et SDH ont souhaité s'engager pour accompagner les jeunes algériens à l'exercice de la citoyenneté, à la participation au développement local et à leur renforcement de capacités.

Dans la continuité d'un partenariat débuté en 2008, les deux associations appuyées par l'Université d'Oran et de Bordeaux III ont ainsi co-construits au cours de 3 séminaires un projet autour du renforcement des capacités d'animation socioculturelle des jeunes et du développement des synergies entre acteurs (société civile, universités et pouvoirs publics) en faveur du développement socio-culturel sur les deux territoires.

Les étapes de mises en œuvre

1. Ingénierie de formation et formation de pairs formateurs

1) En vue des actions de formation, SDH et l'ACSQB ont organisé un séminaire d'une semaine à Bordeaux pour l'écriture du contenu des formations et la formalisation d'outils pour la création d'une mallette pédagogique du pair formateur.

L'objectif était de consolider les modules de formations formalisés par SDH en s'appuyant sur les contenus du master de l'université de Bordeaux et en les adaptant au contexte algérien (prévalence des thématique citoyenneté/éco-développement/patrimoine immatériel, nécessité de l'encadrement des bénévoles du fait du secteur associatif peu professionnalisé, etc).

Cet atelier réunissait 6 personnes des équipes pédagogiques des deux associations (professeurs des universités, formateurs et directeurs des associations).

« Nos deux associations travaillent ensemble depuis plusieurs années, c'est un partenariat de confiance et solide »

Assia BRAHIMI

« On avait l'expérience des projets précédents (JARE 1 et 2) et nous avons voulu pousser plus avant la problématique de la professionnalisation »

Jean-Luc BENGUIGUI

3. Accompagnement des pairs formateurs et animateurs à l'organisation d'actions socio-culturelles, éducatives et citoyennes

A la fin de la formation des pairs animateurs, des groupes thématiques correspondant aux modules de formations se sont formés, chacun suivi par 2 ou 3 pairs formateurs.

Ces groupes se sont ensuite chacun réunis (à Oran et à Bordeaux) une demi-journée pour réfléchir et construire ensemble une action socio-culturelle locale. Les pairs formateurs référents de groupe se sont entretenus avec l'équipe projet pour évaluer les moyens financiers, matériels et logistiques disponibles et la possibilité de synergie avec les activités de SDH et l'ACAQB.

Les deux associations ont également facilité le contact avec les structures (établissement scolaires, maisons de jeunes, lieux publics d'animation) pouvant accueillir ces actions et la communication sur les événements (production contenus et outils, diffusion via réseaux et contact presse).

Une fois l'action achevée, chaque groupe était en charge de rédiger un compte-rendu d'activité valant comme pour obtenir leurs certificats d'animateur.

4. Organisation d'un forum inter-associatif algéro-français d'échange de pratiques citoyennes associatives et d'un séminaire de clôture

Après que le comité d'organisation oranais ait élaboré le programme sur trois jours du forum et du séminaire de clôture réunissant acteurs associatifs professionnels et bénévoles mais également pouvoirs publics nationaux et locaux, un appel à contribution a été lancé pour sélectionner les 120 participants aux ateliers du forum.

Ce choix s'est fait dans un souci de représentation régionale et de pertinence des acteurs aux vues des problématiques abordées. L'organisation et l'animation de cet événement a mobilisé, en plus de l'équipe projet, une centaine de bénévoles dont des pairs formateurs et animateurs.

Durant le séminaire de clôture, les pairs formateurs et animateurs se sont vus remettre leurs certificats de participation au projet. La certification des formations s'est faite sous condition de participation aux formations mais également d'animation de formations et, d'accompagnement des pairs animateurs pour les pairs formateurs, ou de réalisation d'action socio-éducatives pour les pairs animateurs.

Par la suite, la capitalisation des synthèses des ateliers du forum (Echange d'expérience dans l'animation socioculturelle, Démarche de formation dans l'animation socioculturelle, Exercice de la citoyenneté, du bénévolat et l'animation socioculturelle, Le rôle des médias dans l'animation socioculturelle) a été menée par le Centre régional de ressources pour la coopération internationale en Aquitaine (Cap Coopération).

Spécificités de l'expérience

- Grande mobilisation des jeunes algériens
- Ingénierie pédagogique appuyée par des universités

Défis à venir

- Fédérer un réseau inter-associatif algérien pour continuer la professionnalisation des acteurs de la société civile
- Trouver des financements nationaux algériens pour appuyer le développement socio-culturel

« C'est la parole des jeunes qui a été déterminante pour l'engagement dans cette action. Ce sont leurs recommandations que nous avons écoutées¹ »

Jean-Luc BENGUIGUI

¹ Forum conjoint oranais/bordelais « La parole du jeune citoyen » en août 2013.

L'Association Nationale des Echanges entre Jeunes, créée en 1992, agit pour le développement et la promotion des activités des jeunes, la promotion de la culture de la citoyenneté, du volontariat et du bénévolat. Elle est basée à Alger et fédère des bureaux locaux qui lui sont affiliés dans 15 wilayas et qui ont un statut d'association locale autonome. Les 15 présidents de bureaux sont étudiants et bénévoles.

Titre de l'expérience	Bab el Amel
Objectif	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner techniquement les jeunes à la création de micro-entreprise- Sensibiliser à la culture d'entreprise- Eviter la création d'entreprises non viables- Orienter vers un choix d'insertion professionnelle durable
Lieu	Bejaia, Adrar, Tizi Ouzou, Anaba
Période	3 ans
Bénéficiaires	Jeunes porteurs de projet, de 19 ans à 30 ans, en majorité de 25 à 30 ans. (Diplômés ou non)

Chiffres clés

- 4 wilayas touchées
- Jeunes accompagnés :
1045 personnes identifiées
(au cours d'une année):
 - **411** accompagnées
 - **151** projets déposés
 - **87** projets éligibles aux dispositifs

« Il y a une mauvaise image des jeunes à qui l'on reproche de ne pas s'engager mais il faut bien comprendre qu'ils n'ont pas forcément connaissance des opportunités ou du moins des moyens d'en profiter.

« Ils vivent des situations de chômage de longue durée et ont perdu confiance en eux et dans le système, la méfiance est réciproque. »

Nadjib Benbousseta

Points forts de l'expérience

- L'accès à un financement sur une longue durée (3 ans) de FDF et SCAC hors appel à projets
- Proposer un accompagnement gratuit pour des jeunes souvent sans ressources
- Le soutien de l'Etat algérien à différents niveaux (aide à l'embauche, mise à disposition de locaux)
- L'arrivée du deuxième chef de projet qui avait une meilleure maîtrise en matière de développement économique
- Le rôle du président de l'ANEJ qui entretient les relations avec l'Etat algérien
- Les partenariats opérationnels qui facilitent la mobilisation et l'insertion des jeunes
- La participation à une commission ministérielle pour l'insertion des jeunes pour porter des recommandations issues de l'expérience (l'ANEJ est le seul acteur de la société civile)
- La participation en 2015 à la « global entrepreneurship week » pour améliorer la visibilité de l'association

BAB EL AMEL

Partenaires de l'action

Partenaires Direction de la Jeunesse et des Sports
ANGEM, Agence nationale de gestion du micro-crédit
ANSEJ, Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, micro-entreprises
Chambre d'artisanat et des métiers
Algérie télécom
Autorités locales

Partenaires financiers Fondation de France
Ambassade de France

Coût global

120 000 euros par an
FDF : 40 000 euros
SCAC : 40 000 euros

Etat algérien :
- soutien à l'emploi des accompagnateurs à travers l'ANEM : contrat pré-emploi (30% coûts salariaux)
- mise à disposition de locaux de la DJS dans 2 zones

Fonds propres de l'association

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

En 2011, l'ANEJ, en collaboration avec CITO Conseil (cabinet de conseil spécialisé dans la création d'entreprise et dans le développement), a mené un projet pilote soutenu par l'ambassade du Royaume Uni. Il s'agissait de réaliser un guide d'appui à la création d'entreprise. Suite à ce projet, une étude a été faite sur le chômage en Algérie et a montré que le contexte économique n'offrait pas de réponses en termes d'insertion, notamment pour les jeunes. En 2012, une action de 3 années était engagée sur la base des résultats de ce projet pilote.

C'est à l'occasion d'activités d'échanges que les jeunes ont mis en avant leurs besoins en lien avec l'employabilité. L'ANEJ, qui avait déjà une expérience d'accompagnement à la création d'entreprise, a suggéré la mise en place de formations et d'ateliers d'écriture de CV et de lettre de motivation. L'association a également cherché à se greffer à des initiatives existantes sur l'entrepreneuriat (associations dans tous les domaines, centres de formation, ANJEM, ANSEJ, CNAC, universités).

Pas très intéressés par cette idée au départ, les jeunes se sentaient surtout désœuvrés et sans repère quant aux démarches à suivre. C'est grâce à l'organisation de réunions collectives que l'association est parvenue à sensibiliser et donner envie aux jeunes de s'impliquer dans le projet.

Une mallette pédagogique à destination des accompagnateurs et des chefs de projet a été produite par CITO. Elle est un support indispensable sur lequel les accompagnateurs s'appuient pour aider au mieux les jeunes à concrétiser leur projet professionnel.

Les étapes de mises en œuvre

1. Processus d'accompagnement à la création d'entreprise

Dans un premier temps, une réunion d'information a lieu pour sensibiliser les potentiels porteurs de projet. Si ces derniers sont intéressés, ils remplissent une fiche signalétique. L'association les recontacte ensuite pour un premier rendez-vous et établit une grille d'entretien.

Lors de cet entretien, l'accompagnateur vérifie la cohérence du projet et évalue les aptitudes du porteur de projet pour le mener à bien. En fonction de cela, l'accompagnateur peut orienter le porteur de projet vers un dispositif plus adapté.

Dans le cas où l'accompagnement par l'ANEJ est validé, le porteur de projet doit réaliser une étude de marché afin de mesurer la viabilité de son projet. Des outils sont mis à sa disposition pour l'aider dans cette étape. Toutes ces démarches administratives sont assez fastidieuses et varient d'une wilaya à une autre.

A ce stade, les jeunes mesurent toute l'importance d'un accompagnement personnalisé. Ils peuvent par ailleurs être réorientés vers une formation ou vers d'autres dispositifs à tout moment, si l'accompagnateur se rend compte par exemple que l'étude de marché n'est pas concluante.

Une fois le dossier déposé, le porteur de projet doit patienter 2 mois et demi avant de recevoir le financement.

2. Suivi du projet

Tous les trimestres, des réunions d'équipe ont lieu pour permettre une bonne coordination du projet. Le chef de projet se rend également dans chaque wilaya tous les mois et demi et encourage les échanges entre accompagnateurs (travail sur les dossiers, capitalisation sur la méthode).

Ces derniers sont tenus d'envoyer tous les mois au chef de projet un rapport faisant état du nombre de jeunes qu'ils ont accompagnés, du nombre de projets déposés et financés, du déroulement du suivi, des partenaires rencontrés, des difficultés, des points positifs des projets...

« Pour que le partenariat avec les institutions fonctionne, il faut identifier l'intérêt partagé et la complémentarité entre les dispositifs publics et leur fonctionnement et la plus-value d'un accompagnement associatif »

Nadjib Benbousseta

3. Savoirs et savoir-faire mobilisés

Equipe projet :

- 1 chef de projet
- 1 assistante
- 1 comptable à mi-temps à Alger
- 2 accompagnateurs dans chaque wilaya
- 1 Référent bénévole

Le chef de projet joue un rôle de coordinateur auprès des accompagnateurs. Il a aussi fait valoir ses compétences en termes d'appui technique et de ressources humaines. C'est en effet le chef de projet qui est chargé de recruter les accompagnateurs, après accord du président.

Les accompagnateurs ont bénéficié d'une formation, financée pendant les 3 années du projet, dans le domaine de la gestion d'entreprise, de l'économie et du droit. Certains ont même effectué un stage d'observation en France auprès d'accompagnateurs. Ils sont par ailleurs formés à la communication inter-personnelle (PNL, communication sociale, etc.), leur rôle étant aussi celui de médiateur.

L'équipe du projet a également dû élaborer une stratégie de communication pour mettre en avant les intérêts d'un accompagnement à la création d'entreprise, tant en direction des jeunes pour les mobiliser, que en direction des parties prenantes pour faciliter le travail en concertation.

Défis à venir

- Renforcer les équipes dans les antennes en compétences et en nombre
- Signer des conventions nationales avec tous les acteurs pour l'insertion (ministère du travail, du commerce, de la formation, etc.)
- Être associé à la définition des politiques publiques en s'appuyant sur des recommandations en cours d'élaboration
- Elaborer un dispositif de suivi post-crétion de l'entreprise

Difficultés rencontrées

- La mobilisation des fonds pour pérenniser l'action
- La réticence des pouvoirs publics à faire confiance aux projets des jeunes
- La situation économique de crise qui n'est pas favorable à l'entrepreneuriat
- La révision par l'ANGEM des critères d'éligibilité avec l'imposition d'être diplômé ou formé (ce qui a amené à réorienter des jeunes vers d'autres dispositifs)
- La difficulté à sensibiliser et convaincre les jeunes de s'engager dans les démarches administratives
- L'assiduité des jeunes au suivi
- La gestion et le management à distance des équipes locales

Spécificités de l'expérience

- Avoir une association nationale permet d'avoir le contrôle sur les antennes (plutôt que des partenaires)
- Le projet complètement transposable à d'autres wilayas, il devrait être étendu à de nouvelles zones

La Métisse est une association d'économie sociale et culturelle créée en 1992 par des étudiants en cinéma dans le but de promouvoir des artistes musicaux, elle s'est ouverte par la suite à tous les secteurs culturels (photographie, arts plastiques, théâtre, cinéma, etc).

Hébergée dans des locaux de la ville de Paris, La Métisse est un espace culturel d'insertion appuyant la création de collectifs d'artistes et redynamisant la vie culturelle du 17ème arrondissement où elle est implantée. Depuis 2005, au travers d'un bureau d'accompagnement artistique (BAA), elle accompagne les artistes d'Ile de France sur le plan administratif, juridique et promotionnel et propose également des services (formation, location de plateau, création graphique, prestations audio et vidéo, etc) à bas coût.

Titre de l'expérience	Bureau d'Accompagnement Artistique Mobile (BAAM)
Objectif	Favoriser l'insertion socio-économique des jeunes artistes au travers un accompagnement administratif, juridique et promotionnel de leurs activités culturelles
Lieu	Ile de France
Période	Année 2014
Bénéficiaires	Jeunes de 18-30 ans résidant en Seine-Saint-Denis et bénéficiaires de minima sociaux ou inactifs

Partenaires de l'action

Partenaires Mission locales
Pôle Emploi

Partenaires financiers Conseil Général de la Seine Saint Denis

Coût global

11 000 euros

BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE MOBILE

Chiffres clés

- **150 jeunes** reçus et informés durant les permanences

- **77 jeunes accompagnés en 2014**

- **2 salariés à temps plein**, appui de 2 à 4 services civiques et une dizaine de stagiaires

- **30aine de bénévoles**

Depuis 2013, **20 postes ont été créés** dans les structures accompagnées

Equipe : 1 directeur artistique, 1 chargée de développement, 2 à 4 services civiques chargés de l'accueil, des relations avec les artistes et de la communication, stagiaires en médiation culturelle

« Venez comme vous êtes, nous nous occupons du reste »

Intissar KOUSSA

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

Ce projet répond à une forte demande en Seine Saint Denis de réinsertion d'un public d'artistes jeunes au niveau intermédiaire (en voie de professionnalisation) par l'obtention d'un contrat de travail, le développement de leur projet artistique, la sortie du système RSA et l'accès à la formation.

Par ailleurs, la distance géographique ayant freiné la rencontre entre les artistes et l'association lors des activités et initiatives antérieures de La Métisse, il a été décidé en 2013 d'expérimenter lors d'une première phase le dispositif de Bureau d'Accompagnement Artistique de manière mobile.

Depuis et lors de la seconde phase de consolidation, le BAAM est présent localement dans les mairies et relais sociaux-culturels partenaires de la Seine-Saint-Denis au travers de l'organisation de permanences.

Les étapes de mises en œuvre

1. Identification, entretien et diagnostic

L'association ne communique sur le dispositif du Bureau d'Accompagnement Artistique Mobile qu'auprès des missions locales et agences du Pôle Emploi par mailing via une liste des prescripteurs du département fournie par le Conseil Général de la Seine Saint Denis.

Du fait du faible nombre de conseillers (2 personnes) à La Métisse, la communication sur le dispositif ne se fait qu'en interne auprès des prescripteurs qui sont chargés d'identifier les parcours pertinents, de les informer sur les permanences et de mettre en lien les jeunes artistes avec l'association.

Lors des permanences, un conseiller de l'association informe le jeune sur le dispositif et lui remet, en cas de sélection sur critères de motivation et de projet professionnel, une fiche technique qu'il aura à remplir pour l'entretien.

Le 1er entretien de diagnostic, durant entre 2 et 3 heures, est mené grâce à une grille d'entretien construite sur la base de la fiche technique individuelle remplie en amont par le jeune, l'objectif pour le conseiller est de faire l'état des lieux de la situation professionnelle et économique de l'allocataire, un bilan de compétences au travers de l'actualisation de son CV et d'évaluer les perspectives d'insertion pour le jeune.

Selon le profil, le conseiller peut faire une mise en réseau au travers de la base de données de 30 000 professionnels du spectacle pour trouver un stage/emploi au jeune, lui proposer une formation technique pour renforcer ses compétences (dans le cadre d'un Droit Individuel à la Formation ou d'une Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) ou, s'il y a une réelle envie de créer une activité, d'être accompagné dans la définition et le montage de son projet artistique professionnel.

2. Accompagnement au montage de projet

Durant un premier temps, les artistes accompagnés vont suivre une formation en gestion associative de 2 à 3 jours temps plein. Cette formation, collective, permet à La Métisse de créer une dynamique de groupe entre les participants et de favoriser la mutualisation des compétences entre futurs entrepreneurs qui peuvent se lancer ensemble dans le montage d'une structure commune consolidée.

Par la suite, les conseillers accompagnent individuellement les porteurs de projet de la définition jusqu'à la formalisation de leurs activités, qu'elles soient associatives (de l'écriture des statuts à son immatriculation) ou à but lucratif (du choix du statut juridique à la déclaration d'activité).

De 6 mois à 1 an après le montage de la structure, un bilan global est fait par le conseiller. Il s'agit de refaire un état des lieux de la situation professionnelle et économique de l'allocataire ainsi qu'une évaluation sur les difficultés et facteurs facilitateurs durant le processus de montage de projet.

3. Services

La Métisse met gratuitement à disposition des structures accompagnées leurs services (location de plateau, création graphique, prestations audio et vidéo, etc) pour la réalisation de leurs premières activités.

Par la suite, les porteurs de projet peuvent bénéficier de ces services à des tarifs avantageux.

4. Création d'emploi

En dehors du dispositif du Bureau d'Accompagnement Artistique Mobile, les conseillers accompagnent les structures se démarquant par la fiabilité de leur projet (business model) ou par leur motivation dans la soumission d'une demande d'aide auprès du prescripteur compétent pour bénéficier d'un contrat aidé (type CUI-CAE) afin de faciliter la création de postes.

Défis à venir

- Diversifier les financements privés

-Renforcer la concertation avec le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis sur les besoins territoriaux identifiés

-Formaliser les règles d'échanges avec les prescripteurs et les accompagner pour améliorer l'identification des jeunes en termes de pertinence et de motivation

Points forts de l'expérience

-L'accompagnement, notamment juridique, spécifique par secteur artistique

-L'expertise de l'équipe en gestion associative et entrepreneuriat

-Le réseau de professionnels étoffé pour placer des jeunes, favoriser les échanges entre jeunes et artistes confirmés.

-La qualité de l'accompagnement qui demande de l'empathie et une fibre sociale

-La diminution des risques financiers liés à l'entrepreneuriat grâce au

Difficultés rencontrées

- Le manque de coordination et de communication avec les missions locales dans le suivi de la prescription d'une formation

-La faible valorisation du travail d'insertion professionnelle des artistes auprès des bailleurs

Créée par des jeunes en 1998, El Ghait a pour objectif de venir en aide aux populations les plus vulnérables et marginalisées, principalement concentrées en zone rurale.

Depuis 2004, leur périmètre d'intervention s'est étendu à l'ensemble des communes de la wilaya de Borj Bou Arreridj (34 communes). Leurs thématiques ont également évolué et intègrent désormais l'animation socio-culturelle.

Titre de l'expérience	Centre d'animation pour la promotion de la citoyenneté à travers les loisirs
Objectif	Promouvoir la citoyenneté et lutter contre le décrochage scolaire, le travail des enfants et la délinquance juvénile
Lieu	Commune de Borj Bou Arreridj et ses environs
Période	Avril 2011-Juillet 2013
Bénéficiaires	Enfants et jeunes âgés de 6 à 18 ans Animateurs

Chiffres clés

- Capacité d'accueil du centre d'animation :
- 100/150 enfants par club (3 clubs)
 - 12 d'animateurs formés

CENTRE D'ANIMATION POUR LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Partenaires de l'action

Partenaires :

- Autorités publiques :
- Direction de l'éducation nationale
 - Assemblée Populaire de la Wilaya de Borj Bou Arreridj et quelques communes alentours
 - Associations locales

Partenaires financiers :

- PCPA (AFD)
- Mécénat d'entreprises locales

Coût global

90 000 euros
PCPA : 50 000 euros

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

Partant du constat de l'absence de formations professionnalisantes en animation socio-culturelle, du manque d'animateurs qualifiés et d'une faible offre de loisirs sur le territoire à destination des jeunes, l'association a choisi d'élargir son champ d'action au domaine de l'animation socio-culturelle. En effet, celle-ci est un outil de lutte contre la perte scolaire, le travail des enfants ou encore la délinquance juvénile.

En 2010, le PCPA lance un appel dans le cadre du FAP et l'association dépose alors un projet intitulé « Promotion de la citoyenneté positive à travers les loisirs ». L'objectif était de faire de l'animation grâce à des interventions en milieu scolaire et dans les quartiers sensibles de Borj Bou Arreridj.

Très vite, les membres de l'association et les animateurs se sont rendus compte de la nécessité d'avoir un espace d'accueil pour recevoir les jeunes et pérenniser les actions d'animation.

Grâce à la création de ce centre d'animation, les animateurs pouvaient aussi bénéficier d'un lieu d'auto-formation, véritable terrain d'apprentissage par l'action, leur permettant de développer des compétences sur le long-terme.

Les étapes de mises en œuvre

1. Ingénierie pédagogique et financière

12 animateurs ont été formés, de manière continue par des associations françaises, à l'animation d'ateliers de vidéo et de photographie ainsi qu'à la médiation des conflits. Les animateurs participent par ailleurs régulièrement à des échanges de pratiques avec d'autres acteurs. Les activités du centre ont ainsi été définies en fonction des compétences des animateurs, à savoir la création de trois clubs : culturel, environnemental et sportif.

Dans le but d'accueillir les jeunes dans le centre d'animation, l'association a mis en place une stratégie institutionnelle afin d'obtenir un terrain. La difficulté a été de convaincre les pouvoirs publics de la plus-value de ce centre d'animation. La persévérance a été le maître mot de ces trois années de plaidoyer et de sensibilisation.

2) Suite à une étude approfondie réalisée par les animateurs, les membres du bureau de l'association et un architecte (membre de l'association), il a été convenu que le centre se compose de trois chalets (1 pour chaque club) ainsi que d'un terrain de jeux de balles, 3 terrains de pétanque et une pépinière de fruits et légumes. L'étude était guidée par trois principes : le respect de l'environnement (terrain obtenu dans une forêt dépendant de la conservation des forêts), les besoins des enfants et des animateurs, le respect des normes.

Sur le plan de la gestion du centre, un règlement intérieur a été défini avec les animateurs afin de formaliser le cadre de travail. Plusieurs réunions entre les membres du bureau et les animateurs, entre les animateurs et les parents d'élève, réunissant les 3 groupes ont permis cette définition. En plus du règlement intérieur, des règles de la bonne pratique de l'animation ont été mises en place au sein de l'équipe d'animateur. Ces règles reprennent les bases de l'animation ainsi que la gestion des conflits entre animateurs et avec les enfants fréquentant le centre.

La réalisation de ces espaces a fait appel aux services de quelques sociétés privées, mais aussi à ceux des associations partenaires. Dans le but de favoriser l'appropriation du projet par ses bénéficiaires, les enfants de la communauté ont également participé.

Afin de montrer l'impact de son action, l'association El Ghait a choisi d'inaugurer le centre d'animation en organisant 3 tournois sportifs pour les jeunes. Volontairement prévue le 5 juillet, l'inauguration a offert une grande visibilité au centre grâce à la présence de nombreuses associations, représentants étatiques, dont le waly de Borj Bou Arreridj.

Les clubs sont indépendants les uns des autres. L'animateur référent fait l'interface avec les membres de l'association (bureau). Les trois clubs préparent leur planning d'activité trimestriel, les activités sont libres, seules les excursions doivent être discutées entre tous les référents car elles doivent réunir tous les enfants du centre afin de réduire les coûts. Des réunions de coordination, de planification ont lieu tous les mois avec l'ensemble des animateurs et les membres du bureau de l'association El Ghait.

2. Les savoirs et savoir-faire mobilisés

Equipe :

- 12 animateurs bénévoles dont 3 animateurs référents pour les 3 clubs
- les membres du bureau
- le Président de l'association

Dans la mise en place de ce projet, l'association El Ghait a développé des compétences dans la définition de stratégies d'approche, de captation et de fidélisation pour mobiliser des partenaires.

De même, les animateurs ont mis en place des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et des actions de rue pour faire la promotion du centre auprès des jeunes.

Points forts de l'expérience

- Valorisation des loisirs comme outils de sensibilisation à la citoyenneté et de promotion de l'utilité sociale de l'association
- Savoir montrer l'impact de l'action au-delà de son démarrage (résultats scolaires)
- Implication et reconnaissance des autorités locales
- Soutien des membres de l'association et de la population locale
- Implication des partenaires et de personnes ressources externes
- Soutien des opérateurs économiques pour permettre la réalisation de la construction
- Motivation des animateurs
- Formation-action continue des animateurs
- Mise en place d'une stratégie de communication adaptée aux parties prenantes

Difficultés rencontrées

- Les procédures administratives pour l'acquisition du terrain
- Le statut de bénévole des animateurs qui induit une présence irrégulière et contraint le développement du centre et des activités selon la disponibilité des animateurs

« L'aboutissement du projet de création de ce centre, avec la collaboration active de différents acteurs, est une reconnaissance de la crédibilité d'El Ghait et un couronnement des efforts de plusieurs années de travail sérieux et de projets pertinents, bien menés. Le grand mérite revient aux membres de l'association »

Izerouken SMAIL

La préparation des activités ainsi que la méthode de gestion des conflits ont également amené les animateurs à mobiliser des personnes ressources externes pour approfondir leurs connaissances et ainsi enrichir leurs actions.

Les membres de l'association El Ghait ont aussi acquis des compétences en termes de communication. Il a en effet fallu valoriser le centre et mettre en avant ses atouts, son utilité sociale auprès de divers partenaires et bailleurs, ce qui leur a donné l'occasion d'adapter leur façon de communiquer.

Pour démontrer l'impact de son action, l'association transmet chaque trimestre aux pouvoirs publics les bulletins scolaires des jeunes qui fréquentent le centre. Il s'avère que 80% des élèves ont amélioré leurs résultats.

L'association El Ghait a mobilisé deux types de partenariats pour son projet de centre d'animation :

- le premier, non formalisé, avec les autorités publiques tels que la direction de l'éducation nationale, certaines communes de la wilaya de BBA ou encore la wilaya de BBA. Ces acteurs ont été mobilisés grâce aux connaissances des membres de l'association.

- le second, formalisé, avec des associations agissant sur les thèmes du centre d'animation : la culture, le sport, l'environnement et la citoyenneté. Il s'agit d'un réseau non-formalisé qui permet d'enrichir les activités du centre d'animation (Exemple : un projet porté par six associations va être mis en place par les enfants du centre d'animation sur la bonne gestion des énergies/ressources)

Défis à venir

- Un projet d'échange de pratiques avec les animateurs socio-culturels de la ville du Kremlin Bicêtre est en cours, en vue d'améliorer les capacités des animateurs

- Une formation des animateurs au BAFA Français est un projet en discussion

- Le centre veut proposer un plus large choix d'activités en fonction des besoins des jeunes

- Le centre veut augmenter son activité en s'adressant à un public plus large (enfants des villes alentours) notamment grâce à la mise en place d'un système de transport adapté

Spécificités de l'expérience

- Le manque d'offres concernant les activités de loisir pour les enfants et jeunes de la région de Borj Bou Arreridj représentait un besoin ainsi qu'une opportunité d'action pour l'association

- El Ghait a fait évoluer son objet associatif pour s'adapter aux besoins existants et explorer un nouveau domaine d'action : l'animation socio-culturelle

- Les membres de l'association qui travaillent dans les directions régionales a facilité l'appui de ces institutions à El Ghait, au niveau de l'étude des besoins et du plaidoyer auprès des autorités locales

« Le centre est un espace pour promouvoir la citoyenneté positive. Les activités proposées, qu'elles soient sportives, culturelles ou environnementales sont des outils pour accompagner les enfants et les jeunes à répondre aux questions : Qu'est-ce qu'être un citoyen algérien ? Quels sont mes moyens d'action ? »

Houria BELOUAHRI

Créé en 2004 à l'initiative des élus de la ville de Sevrans, l'association Compétences Emploi (CE) est l'outil de mise en œuvre de la politique Emploi de la municipalité. Elle participe sur la commune au développement de l'emploi, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle. Compétences Emploi mobilise les ressources disponibles dans son environnement qu'il s'agisse de dispositifs d'Etat, régionaux ou départementaux ou de réseaux locaux et noue des partenariats avec des employeurs pour contribuer au rapprochement offre/demande d'emploi.

L'association anime également le Plateforme Emploi Initiative Formation de la commune regroupant avec elle la mission locale intercommunale, un service RSA ainsi que les services municipaux Politique de la ville, Vie des quartiers et Citoyenneté

Titre de l'expérience	Chantier d'insertion avec l'Algérie
Objectif	Favoriser l'ouverture et l'échange culturels afin de permettre au public en insertion de travailler sur des aspects liés aux savoirs-être et de développer des capacités comportementales facilitant leur démarche d'insertion professionnelle
Lieu	Oran
Période	Janvier 2012-Juin 2013
Bénéficiaires	Jeunes de moins de 30 ans résidant sur la commune

Chiffres clés

- 6 jeunes accompagnés
- 1 chantier d'insertion de 3 semaines
- 1 salariée à temps partiel et 1 salarié à temps plein mobilisés en coordination de projet
- 1 encadrant technique et 1 encadrant professionnel sur le chantier
- 15 conseillers en appui pour l'identification des jeunes

CHANTIER D'INSERTION AVEC L'ALGÉRIE

Partenaires de l'action

Partenaires Mission locales de Sevrans-Tremblay
Association Sevranaise de Développement Durable et Ecologique
Association Santé Sidi El Houari

Partenaires financiers Ville de Sevrans
Conseil Général de la Seine-Saint-Denis
Communauté d'agglomération Terres de France
Ministère des Affaires Etrangères

Coût global

73 000 euros (21 000 pour la phase préparatoire d'ingénierie, 52 000 pour la phase opérationnelle)

« La phase d'ingénierie a durée 1 an. Elle était indispensable pour bien préparer l'action »

Naima BELABBAS
Directrice de Compétence Emploi

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

En 2012, Compétences Emploi est mandaté par le Service des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée du département de la Seine Saint Denis, dans le cadre de ses orientations pour développer une opération de coopération avec une association algérienne, pour étudier les possibilités d'un partenariat avec une association oranaise, l'association Santé Sidi El Houari, autour d'une action de mobilité à destination des jeunes sevransais.

S'inspirant d'un dispositif de chantier d'insertion développé par l'ASSDE sur le bâtiment et le second œuvre, Compétences Emploi et Santé Sidi El Houari ont co-construit un projet à double entrée, sur le même secteur d'activité, ayant pour objectifs de renforcer les compétences techniques et transversales des jeunes mais également de les redynamiser dans leurs démarches d'insertion.

Les étapes de mises en œuvre

1. Ingénierie pédagogique et financière

Durant cette phase de un an, l'équipe de Compétences Emploi a co-construit le projet avec le Conseil Général et la Mission Locale Intercommunale (MLI) concernant l'ingénierie pédagogique et financière.

Un temps a également été consacré à la recherche de prestataires et à l'élaboration des modalités d'accueil, d'encadrement et de suivi de 6 participants sur place avec l'association SDH (lors d'une mission de 3 jours à Oran) et l'Association Sevranaise de Développement Durable et Ecologique choisies pour superviser le bon déroulé du chantier.

Enfin, il s'est agi de consolider les ressources du projet en recherchant des financements auprès de bailleurs de fonds.

2. Identification des jeunes et contractualisation

Dans le cadre du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), dispositif autour duquel le projet a été conçu, le public visé comprend les personnes les plus fragilisées (chômeurs longue durée, personnes ayant de grandes difficultés sociales, faible niveau de formation).

« Le changement le plus significatif que l'on observe dans ces parcours de mobilité chez les jeunes c'est la reprise de confiance en soi. Ils se sentent valorisés et reviennent plus motivés pour prendre en main leur insertion »

Naima BELABBAS
Directrice de Compétence Emploi

Ces personnes accueillies dans des structures sevransaises locales d'insertion socio-économique sont orientées vers les référents de parcours PLIE de la MLI ou de CE qui réalisent des entretiens de diagnostic et qui, selon les parcours et les profils individuels, leur proposent de participer au chantier d'insertion à Oran.

Dès lors que la personne souhaite volontairement s'investir dans le projet, un contrat d'engagement est formalisé avec Compétences Emploi.

3. Chantier d'insertion

Lors du chantier de 3 semaines de réhabilitation et rénovation de bâtiments, les 6 participants sont salariés en contrat d'insertion, ils bénéficient d'un suivi individualisé au niveau de la structure en charge de la prescription.

Sur le site de l'association SDH, la prise en charge est complète : que ce soit dans la gestion de la vie quotidienne (repas, loisirs et activités culturelles, hébergement, etc.) ou dans les activités professionnelles (ateliers techniques, classe d'apprentissage de métiers traditionnels), les participants sont accompagnés par un encadrant professionnel (social, éducatif, pédagogique) de l'ASSDE et un encadrant technique de SDH.

4. Bilan de l'accompagnement des jeunes

Au quotidien et grâce à l'accompagnement apporté sur place, tous les jeunes ont réussi à être constants dans leur démarche de participation au chantier (respecter les horaires, dépasser leurs difficultés sociales et problèmes de tous les jours, aller à la rencontre d'autres jeunes et bénévoles de SDH, etc.).

Revenus en France, les stagiaires ont fait un bilan de leur expérience avec leur référent, travaillant à la définition d'une nouvelle étape dans leur projet d'insertion. Les changements observés suite au chantier d'insertion ont été très positifs. Les référents ont notés chez les 6 jeunes le sentiment d'avoir été utile et que leur travail a été valorisé, ce qui s'est traduit par une plus grande estime de soi et leur remobilisation.

En effet, chacun a su trouver des solutions à son parcours d'insertion et à les formaliser au travers d'une formation, des démarches de recherche d'emploi et des embauches, etc.

Défis à venir

- Pérenniser les financements

- Réaliser deux nouveaux chantiers d'insertion en novembre 2015 et avril 2016 avec SDH, pour 6 à 8 jeunes, intégrant des échanges de pratiques entre formateurs (la durée des chantiers a été révisée à 15 jours pour faciliter la participation de publics très fragilisés).

Points forts de l'expérience

-Redynamisation des parcours d'insertion des jeunes

-Appui du Conseil Général de Seine-Saint-Denis à l'ingénierie pédagogique et financière

-Organisation pédagogique de la démarche de mobilité sur la base d'un accompagnement technique et professionnel sur place

-Travail en réseau des acteurs structures sevransaises locales d'insertion socio-économique pour l'ingénierie de projet, le recrutement et l'accompagnement des jeunes

Difficultés rencontrées

- Difficultés rencontrées

- Difficulté à trouver des financements

- Mobiliser les publics les plus fragilisés sur un projet international les éloignant de leurs familles et proches durant 3 semaines

ASSOCIATION ETOILE CULTURELLE D'AKBOU (EAC)

L'Etoile Culturelle d'Akbou est une association culturelle. Depuis 1976, elle est active dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, de la lutte contre l'illettrisme et de la promotion de la culture algérienne, plus particulièrement la culture amazighe à travers la musique, la poésie et la littérature.

RÉSEAU ALGÉRIEN POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT (NADA)

Créé en 2002, NADA est un réseau formé de plus de 100 associations ayant pour objectif la défense des Droits de l'enfant. Il a pour objectif principal de sensibiliser les associations travaillant dans le domaine de l'enfance et de sa prise en charge, pour les amener à intégrer la question sensible des droits de l'enfant dans leurs pratiques et leurs objectifs de travail.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DES JEUNES DE BISKRA (ADCJ)

Créé en 2012, l'ADCJ a pour objectif d'accompagner les jeunes dans l'exercice de leur citoyenneté et le renforcement de leurs compétences au travers du volontariat et de l'entreprenariat social.

ASSOCIATION DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION EN MILIEU DES JEUNES DE GUELMA «INFO.COM»

Créée à Guelma en 1996, l'association «INFO-COM» est un relai d'information sur la santé auprès de la jeunesse locale. Ses actions visent à sensibiliser les jeunes, former leurs encadrants et faire du plaidoyer auprès des autorités locales pour la préservation de la santé de l'individu, des communautés et le bien-être de la cellule familiale.

ASSOCIATION HUMANITAIRE TUDERT - VILLAGE FETHOUNE

Créée en 1999 à Fethoune, l'association TUDERT travaille en zone rurale à l'épanouissement et l'équilibre social. L'association, encourage les rencontres sportives, accompagne les femmes et les enfants dans leurs difficultés et questionnements, prévient et sensibilise sur les fléaux sociaux.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE BARIQ 21 - SKIKDA

L'association BARIQ 21 a pour objectif de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable. Depuis 2006, BARIQ 21 mobilise au travers de ses actions la société civile de Skikda afin de relayer un plaidoyer pour la préservation du cadre de vie des citoyens ainsi que des générations futures.

ASSOCIATION CULTURELLE EL HIMA - COMMUNE EL HIDJEB - BISKRA

Association de développement local de la commune d'El Hidjeb.

CISP - COMITÉ INTERNATIONAL DE SOUTIEN AUX PEUPLES - ALGÉRIE - ITALIE

Le CISP est une organisation non-gouvernementale européenne, constituée en 1983. Son siège principal se situe à Rome, en Italie. Le CISP opère dans le domaine de la coopération internationale et de la lutte contre l'exclusion sociale. En Algérie, leur point culminant demeure le soutien des ressources, qu'elles soient associatives et/ou institutionnelles, à travers des formations, des créations de conseils de jeunes ou des campagnes de sensibilisation contre les discriminations.

CONSEIL COMMUNAL DE JEUNES

Titre de l'expérience	Conseil Communal de Jeunes
Objectif	Soutenir et développer l'engagement citoyen des enfants en Algérie en augmentant leurs capacités de compréhension de leurs droits et devoirs afin de devenir acteurs et décideurs de leur propre société
Lieu	Akbou et Chellata (Wilaya de Bejaïa), Biskra et El Hadjeb (Wilaya de Biskra), Constantine (Wilaya de Constantine), Skikda (Wilaya de Skikda), Guelma (Wilaya de Guelma)
Période	Décembre 2012 - Juillet 2015
Bénéficiaires	Enfants et jeunes des wilayas de Bejaïa, Biskra, Constantine, Skikda et Guelma

Chiffres clés

5 conseils communaux de jeunes (CCJ) créés

80 jeunes membres actifs

Plus de 4500 jeunes sensibilisés sur les 5 wilayas

7 communes et 9 associations parties prenantes de l'action

Equipe :

1 coordinateur projet
1 comptable
1 chauffeur
3 experts pour la formation à l'accompagnement des C.C.J

Partenaires de l'action

Partenaires :

- Associations locales
- Autorités locales des 5 wilayas (APC, APPW)
- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
- CISP Italie - Algérie

Partenaires financiers :

- Union Européenne
- PCPA : Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie
- Assemblée Populaire communale d'Akbou
- Assemblée Populaire de la Wilaya de Bejaïa

Coût global

90 000 euros

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

Depuis plusieurs années en Algérie et notamment dans les wilayas ciblées par le projet, les jeunes réussissent difficilement à se projeter dans l'avenir à cause d'une situation socio-économique aggravée (échec scolaire, pauvreté, chômage) les conduisant à ne pas exercer leur citoyenneté et en être acteur. Face à ce constat et à celui de l'absence de politique locale adéquate mobilisant les jeunes, l'Etoile Culturelle d'Akbou et ses partenaires ont souhaité accompagner ces jeunes et les professionnels de la jeunesse présents dans 5 wilayas, pour participer à la construction d'une jeunesse citoyenne, active dans la vie publique locale et porteuse de revendication pour ses droits.

C'est plus particulièrement autour du Conseil Communal de Jeunes (CCJ), outil de dialogue et de concertation servant à relayer les idées des jeunes auprès du maire et de ses conseillers municipaux que le projet a été conçu. En 2011, un CCJ avait été expérimenté pour la première fois en Algérie à Akbou par l'EAC. Les partenaires ont donc souhaité dupliquer cette expérience réussie de Conseil Communal de Jeunes sur les wilayas de Bejaïa, Biskra, Constantine, Guelma et Skikda. Cette démarche est aussi appuyée par le soutien du CISP tout au long de la mise en oeuvre du projet.

Les étapes de mises en oeuvre

1. Identification des structures porteuses des CCJ et capitalisation

Au travers du réseau NADA et du groupe des Scouts Musulmans Algériens, l'Etoile Culturelle d'Akbou a pu identifier 2 associations intéressées sur la wilaya de Biskra pour être des relais de l'initiative des CCJ dans leur commune et porter le processus : l'Association pour le développement des capacités des jeunes à Biskra et El Hima à El Hadjeb.

« J'ai eu l'honneur et le privilège d'accompagner les membres du CCJ d'Akbou lors de leur mandat (2013 - 2015).

J'ai eu à faire des jeunes formidables, très attentifs aux problèmes de la jeunesse et du quotidien de leur concitoyen. »

Cherif Bedreddine
Responsable du CCJ d'Akbou

Points forts de l'expérience

- Sensibilisation à la citoyenneté d'un grand nombre de jeunes et d'organisations.
- Valorisation du projet relayé par des élus et reconnaissance politique de l'action au niveau local, régional, national.
- Renforcement de l'autonomisation financière de l'un des CCJ : capacité de jeunes à trouver des financements extérieurs à ceux de leur commune pour développer des projets.
- Intérêt d'autres communes/association locales pour porter des CCJ (Batna, Alger).
- Intérêt des bailleurs de fonds pour financer la reconduction de l'expérience.
- Forte mobilisation de bénévoles en appui au projet.
- Tissu associatif dynamique et capable de mobiliser les populations.
- Participation des institutions déconcentrées et des pouvoirs publics.
- Dispositif stimulant les échanges entre jeunes sur des problématiques communes.

De par ses relations sur le territoire de Bejaia, l'EAC a convaincu l'un de ses partenaires, l'association Tudert à Chellata qui avait pu suivre l'expérimentation à distance du CCJ d'Akbou. Enfin, elle a identifié et s'est rapprochée de BARIQ 21 à Skikda, INFO.COM à Guelma et des associations El Amel et Cirta Oxygène à Constantine pour les accompagner dans le portage de CCJ.

Afin de faciliter la duplication des CCJ et l'échange d'expérience à d'autres wilayas, un guide pratique de capitalisation de l'expérience du conseil communal de jeunes de la commune d'Akbou a été élaboré en cours d'action par le coordinateur des CCJ de l'Etoile Culturelle d'Akbou. Ce guide, disponible en ligne, contient plusieurs éléments se rapportant à la définition d'un CCJ, en passant par ses missions, ses objectifs ainsi que les étapes de créations. Ce guide a été diffusé auprès des associations locales et des assemblées populaires communales.

2. Sensibilisation et identification des jeunes

Afin d'anticiper la fin du premier mandat de 2 ans du CCJ d'Akbou et pour dupliquer l'expérience à ces 5 autres wilayas, l'équipe de l'EAC a organisé des rencontres dans les différentes wilayas afin de sensibiliser les élus, les professionnels de l'éducation, les parents d'élèves et les cadres associatifs, à l'implication des jeunes dans les affaires de la commune, le droit universel à l'expression, l'écocitoyenneté active et l'engagement politique des jeunes.

Ainsi suite à ces sensibilisations, chaque commune désireuse de porter un conseil a fait valider l'initiative par son conseil municipal et créé un groupe de suivi intégrant des responsables des associations locales et de parents d'élèves, des personnes issues des structures d'éducation et des élus et désignant un animateur du processus auprès des jeunes. Ce groupe de suivi est chargé de déterminer le fonctionnement des CCJ (tranches d'âges, modalités de réunions, durée du mandat, budget etc) par la rédaction d'un règlement intérieur.

Les groupes de suivi sont également responsables de l'identification des jeunes motivés pour s'impliquer dans les Conseils Communaux au travers de clubs d'information et de documentation dans les collèges et lycées lors des activités organisées autour de la citoyenneté (expositions sur les droits des enfants, ateliers sur le recyclage, etc). Chaque établissement organise par la suite à des élections de délégués qui seront chargés de représenter leurs camarades aux élections du CCJ.

3. Création des Conseils Communaux de Jeunes

Dans chaque wilaya, le processus de création des CCJ a suivi les grandes étapes suivantes avec des modalités de mise en œuvre spécifiques aux communes et selon différentes temporalités.

« J'ai fait partie du premier CCJ au niveau national et j'en suis fière. Nous avons un message à adresser aux autorités et il a été entendu. »

Amel Freha
Présidente du CCJ d'Akbou

Les jeunes identifiés et les différentes parties prenantes sont conviés à une assemblée générale informative sur les CCJ expliquant le fonctionnement, les modalités d'engagement propre à chaque CCJ et aboutissant à l'ouverture d'une liste de candidatures et l'arrêt d'une date pour l'assemblée générale électorale. Lors de cette seconde AG, le règlement intérieur est amendé et adopté par les membres de l'AG avant que chaque jeune candidat présente son programme et que le vote s'ouvre, sous la supervision du groupe de suivi.

Peu de temps après et durant le premier mois ayant suivi la création du CCJ, les jeunes élus se rencontrent à nouveau afin d'élire leur président du conseil puis lors d'une seconde réunion du CCJ pour établir les commissions, une charte des élus, et élire les deux vice-présidents. Enfin une troisième réunion est organisée afin de présenter les programmes d'action de chaque commission et adopter les propositions.

L'instauration du CCJ se clôt par une assemblée publique d'installation officielle préparée en amont par une réunion avec les élus locaux durant laquelle les membres et le programme d'action du CCJ leur sont présentés.

Au travers des 8 associations locales, ce sont 4 CCJ qui ont été créés et 1 CCJ qui a été pérennisé, 1 groupe de jeunes actifs qui est en cours de formalisation vers un CCJ.

4. Renforcement des capacités des CCJ

Dans le but de nourrir les activités mises en œuvre dans le cadre du programme des CCJ, le projet a accompagné les jeunes, élus et des animateurs des processus au travers de :

- une dizaine de formations au niveau national sur la dynamique d'animation de C.C.J et sur le thème de l'engagement des jeunes (communication non violente, gestion d'un site Web, gestion administrative et financière, écriture des droits des enfants, l'action citoyenne, techniques d'animation, etc)

- trois échanges internationaux de jeunes sur les CCJ à Paris, Lyon et en Haute Normandie au travers des associations BATIK International, l'Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes et la Maison des Jeunes et de la Culture d'El Beuf.

5. Sensibilisation des CCJ autour des droits des enfants

Les jeunes des CCJ de 5 wilayas ont créé et développé des outils variés afin de promouvoir les droits et la citoyenneté des enfants auprès du grand public et des jeunes sur leur territoire.

Ce sont plus de 4500 jeunes qui ont été sensibilisés au travers d'un site internet, d'un journal participatif, d'un guide éducation à la citoyenneté, d'une caravane culturelle itinérante, de pièces de théâtre, de conférences, d'expositions, de sorties pédagogiques, de jeux de coopération, de projection de films documentaires, d'une campagne de sensibilisation sur les plages, etc.

Difficultés rencontrées

- Appréhension des élus locaux concernant les CCJ perçus comme une expression de l'opposition qui a impliqué un long travail de sensibilisation des pouvoirs politiques.
- Absence de politique jeunesse.
- Mobilité coûteuse et chronophage entre les différentes zones d'intervention.

Défis à venir

- Pérennisation des financements pour ancrer l'initiative (accompagnement et formation des encadrants) sur les territoires d'intervention.
- Duplication de l'expérience à d'autres wilayas pour continuer dans une dynamique d'échange d'expériences.
- Reconnaissance des CCJ en tant qu'organes participatifs et consultatifs de la politique locale.
- Enclencher une dynamique entre conseillers locaux adultes ou jeunes.

Spécificités de l'expérience

- Approche innovante de dialogue, concertation avec les jeunes au travers de leur implication à la promotion de la citoyenneté et à la participation à la politique locale.

IDLES - ASSOCIATION DES ACTIVITÉS DE JEUNES

Créée en 1988, l'association IDLES développe des activités de loisirs pour les jeunes de la commune d'Ouzellaguen, dans les domaines de la musique, de la littérature, des arts dramatiques et de l'audiovisuel. Elle participe au renforcement de l'offre éducative et de loisirs mais aussi à l'animation et la gestion d'équipements socioculturels.

Titre de l'expérience	ESSOR Bibliothèque
Objectif	Création d'une bibliothèque pour les jeunes
Lieu	Commune d'Ouzellaguen
Période	2010 - 2015
Bénéficiaires	Jeunes (8 - 20 ans) et Adultes

Chiffres clés

- **1100 inscrits** en moyenne chaque année à la bibliothèque
- **9 personnes employées à temps plein** dans la bibliothèque

« La bibliothèque est un espace libre, pour lire, se connecter, etc. Les enfants et les jeunes y viennent pour apprendre mais aussi pour se rencontrer »

ESSOR BIBLIOTHÈQUE

Arezki Bekhouche

Partenaires de l'action

Partenaires Mairie d'Ouzellaguen (APC)
Habitants de la commune
Direction de la Jeunesse et des Sports

Partenaires financiers Mairie d'Ouzellaguen
Acteurs économiques privés
Programme Jousour (PCPA)

Coût global

Jousour : 29 000 euros
Mairie d'Ouzellaguen : 27 000 euros

« C'est un projet à caractère d'utilité publique qui fait consensus au sein de l'assemblée communale »

Arezki Bekhouche

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

Initialement basée à la Maison de Jeunes, l'association Idles propose aux enfants et adolescents de la commune d'Ouzellaguen des activités culturelles et artistiques telles que le théâtre, la musique, etc.

Au printemps 2001, des lycéens qui fréquentaient la Maison des Jeunes ont fait part de leur envie/besoin d'avoir un espace pour étudier et se préparer à l'examen du baccalauréat. L'association Idles a alors décidé de mettre en place une bibliothèque où les lycéens pourraient venir lire, étudier et se documenter.

Une collecte de 5000 livres avait été réalisée par des collègues français et 1250 livres avaient fait l'objet d'un don de la part d'une société française.

L'association disposait alors d'une salle de 40m2 avec des rayonnages et était équipée d'ordinateurs. Voyant que l'espace était restreint, le DJS a proposé un projet d'extension. De 2003 à 2010, la bibliothèque s'est installée au niveau de la Maison des Jeunes.

Entre temps, le FFCL (Fonds Commun des Collectivités Locales) a lancé un programme étatique intitulé « Une bibliothèque par commune ». La Mairie d'Ouzellaguen entreprend ainsi la construction d'une bibliothèque et achève les travaux en 2010. Néanmoins, le programme ne prévoyait pas de fonds pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque.

L'association Idles a donc saisi l'opportunité et a proposé à la mairie de s'en occuper. L'association disposait en effet de nombreuses ressources puisqu'en 2008 elle avait postulé au Fonds d'Appui aux Projets du programme Jousour pour enrichir ses fonds documentaires, notamment en manuels scolaires algériens.

120m2 sur les 700 qui composaient la bibliothèque ont donc été mis à disposition d'Idles pour qu'elle puisse recevoir les jeunes dans de meilleures conditions. Néanmoins, Idles ne disposait pas de documentations suffisantes pour investir tout cet espace, malgré l'aide du FAP en 2008.

Le projet Essor Bibliothèque a ainsi été présenté et retenu sur un nouvel appel FAP en 2010 afin d'équiper les lieux avec du matériel supplémentaire et des logiciels adaptés.

Les étapes de mises en œuvre

1. L'ouverture de la bibliothèque

Le projet Essor bibliothèque prévoyait l'aménagement des différents espaces, l'animation de la bibliothèque avec les prêts, des séances de lectures et des activités parascolaires, l'initiation des enfants à l'utilisation des TIC et l'animation d'une campagne d'information et de conférences-débats. Le projet prévoyait la prise en charge des frais de fonctionnement de la bibliothèque sur une année. Il était attendu que la municipalité prenne le relais.

L'association s'est donc engagée par la suite avec la commune d'Ouzellaguen pour assurer une forme de délégation de service public auprès de ses habitants. 9 personnes ont été mobilisées pour assurer les activités à la bibliothèque, ouverte 5 jours par semaine de 10h à 20h.

Ces personnes étaient des gens de la commune qui avaient été recrutées par rapport à leur sensibilité au projet associatif d'IDLES et à leur niveau d'études (licence). La moitié d'entre elles ont décidé de passer le concours de la mairie pour devenir des permanents.

La bibliothèque accueille environ 1100 adhérents chaque année. L'association profite également des jours de fermeture de la bibliothèque (jeudi et vendredi) pour organiser des animations culturelles de type spectacles, concerts (qui ne peuvent avoir lieu habituellement dans un espace dédié à la lecture).

2. Le partenariat avec la commune

En 2012, la commune a souhaité renforcer le projet et a soutenu le projet de bibliothèque porté par Idles avec une subvention de 2000 euros pour le fonds documentaire et 10 000 euros pour les frais de personnel et de maintenance.

Elle a par ailleurs ouvert de nouveaux postes de permanents en 2013 portant à 6 sur 9 le nombre d'employés de mairie au sein de la bibliothèque.

Points forts de l'expérience

- Avoir un capital de fonds documentaire au départ

- Les opportunités de l'appel à projet du Programme Jousour

- Le travail de confiance avec la commune d'Ouzellaguen, facilité par la double casquette du Président qui est aussi élu de l'APC

- La mobilisation d'acteurs économiques privés autour du projet

- La prise en compte des suggestions faites par les jeunes dans les activités de la bibliothèque

- La mise en place d'un outil de gestion du fonds documentaire qui permet de récolter les besoins des usagers

Une convention 3-6-9 conclue entre la commune et IDLES définit la prise en charge du fonctionnement.

En 2015, une dotation de 15 000 euros est venue consolider les fonds et le fonctionnement pour l'ouverture de la bibliothèque ainsi que pour des activités d'Idles.

Un partenariat privé a également permis de financer un spectacle de musique et a octroyé un soutien financier à l'association pour la bibliothèque pour l'année 2016 à hauteur de 20 000 euros.

L'aménagement d'un espace dédié à l'organisation de conférences est prévu (meilleure acoustique), ainsi que l'achat de nouveaux fonds documentaires.

3. Savoirs et savoir-faire mobilisés

L'équipe de la bibliothèque est composée de **9 personnes** (dont 6 employés de mairie, 2 personnes en contrat d'insertion et 1 personne prise en charge par l'association) :

- **2 agents de bibliothèque par niveau**
- **1 agent d'accueil**
- **1 administrateur**
- **1 directeur**

Grâce à son statut d'élu de la commune, le Président de l'association Idles a joué un rôle important pour appuyer le projet auprès de la mairie d'Ouzellaguen. Pour le maire, ce partenariat avec commune/association constitue une véritable plus-value, dans la mesure où seule la bibliothèque d'Ouzellaguen est opérationnelle sur les 20 bibliothèques dont dispose la région.

La commune renouvelle sa confiance à Idles tant que l'association est compétente dans cette mission de service public. Le personnel est d'ailleurs resté le même depuis 2011.

Ce partenariat a bénéficié à d'autres acteurs associatifs. La mairie avait financé la construction d'une maison de jeunes en périphérie de la ville et s'est appuyée sur une association pour l'animation de cet espace en établissant une convention sur le même modèle que le partenariat avec Idles.

Défis à venir

- **Limiter la fermeture de la bibliothèque à 1 jour par semaine, cela requiert du personnel supplémentaire**
- **12 associations ont demandé à la mairie de réhabiliter un vieux cinéma en face de la bibliothèque pour disposer d'un espace pour organiser des activités socio-culturelles. Ce serait une nouvelle expérience de délégation de gestion d'un équipement socio-culturel à des associations**

« Les enfants sont très fiers de présenter leur carte de bibliothèque, c'est un peu un marqueur d'identité »

Arezki Bekhouche

Difficultés rencontrées

- Maintenir le personnel qui bénéficie des dispositifs étatiques d'insertion qui sont temporaires.
- Au démarrage de l'initiative, l'acheminement des dons de livres en provenance de l'étranger a été retardé par l'Administration douanière.

Spécificités de l'expérience

Il y a eu des tentatives de reproduction de l'expérience dans d'autres communes qui se sont heurtées à des obstacles juridiques et administratifs dans le partenariat ou à un déficit de compétences des associations.

L'association souligne la nécessité d'encourager le partenariat associatif et pouvoirs publics, car une association a les capacités de gestion d'espaces socio-culturels.

Pour l'achat des livres par exemple, c'est plus simple de passer par une association qui n'est pas soumise aux mêmes procédures que les communes.

LE POINT D'INFORMATION JEUNESSE - PIJ

Le PIJ renseigne et accompagne gratuitement et anonymement les jeunes sur les sujets de la vie quotidienne et l'exercice de leurs droits tels que la formation professionnelle et permanente, l'emploi, le sport, la santé, l'enseignement, la vie pratique, les loisirs, la culture. Le PIJ, comme le contrat local jeune et le conseil local des jeunes, est un dispositif du service jeunesse municipal.

Titre de l'expérience	Point Information Jeunesse
Objectif	Renseigne et accompagne les jeunes sur les sujets de la vie quotidienne et l'exercice de leurs droits
Lieu	Aubervilliers
Période	Depuis 2005
Bénéficiaires	Jeunes de 12 à 25 ans, résidant sur la commune d'Aubervilliers

Chiffres clés

5000 passages de jeunes par an

Plus de 1000 jeunes sensibilisés au travers d'évènements chaque année

4 salariés : 1 agent d'accueil, 2 informateurs jeunesse, 1 chargé de communication

Collaboration étroite avec 4 services de la ville (Hygiène et santé, Réussite éducative, Culture, Emploi)

POINT INFORMATION JEUNESSE

Partenaires de l'action

Santé : Service Hygiène et santé, Solidarités Sida, Sida Info Service, associations de jeunes

Mobilité : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociales, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, Service relations internationales du Conseil Général de la Seine Saint Denis

Culture : théâtre de la Commune, cinéma, festival Villes des Musiques du Monde, Service Culture et Sport

Insertion : missions locales, communauté d'agglomération Plaine Commune, service Emploi

Formation : Service Réussite éducative

Transversal : Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers, établissements scolaires, ADIJ 93 Association de Développement Information Jeunesse, communauté d'agglomération

Partenaires financiers : Ville d'Aubervilliers, Union Européenne, Conseil Général Seine Saint Denis, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Etat français

Coût global

107 000 euros

Comment et pourquoi est née l'expérience ?

La ville d'Aubervilliers, située dans le département de la Seine-Saint-Denis, compte 76 280 habitants dont 41,6 % sont âgés de moins de trente ans et 27 % de moins de vingt ans. Une des problématiques majeures liée à la jeunesse est celle de l'employabilité. A cause de nombreux échecs scolaires, les jeunes décrochent et sortent du système éducatif sans ou avec un faible niveau de qualification.

En 2014, 48% des jeunes albertvillariens de 15 à 24 ans non scolarisés étaient sans diplôme contre 27% au niveau national. A ces constats s'ajoute une dégradation de la situation économique et sociale des familles venant fragiliser psychologiquement les jeunes.

C'est grâce à une volonté politique locale que le Point Information Jeunesse est né en septembre 2005, en même temps que le service jeunesse municipal. Le territoire communal étant particulièrement étendu, la répartition des structures et le manque de lisibilité de l'offre d'activité et d'accompagnement jeunesse nécessitait un renforcement et une centralisation de l'information jeunesse, dans un lieu non étiqueté à une cité ou un quartier.

A travers sa création il s'agissait donc de mettre en place un guichet unique pour l'accueil des 16-25 ans, mais également de professionnaliser l'accompagnement des jeunes avec la formation d'informateurs jeunesse. Le PIJ met en œuvre le plan d'action municipal quinquennal depuis 2008 et participe au sein du Service jeunesse à la réflexion sur la politique jeunesse.

Les étapes de mises en œuvre

Le local du Point Information Jeunesse, mis à disposition par la ville, est un lieu de passage connu de la population grâce notamment à sa situation géographique centrale et au bouche à oreille.

Néanmoins, une attention particulière est portée à la diffusion de l'information et de relais de l'action du PIJ dans les quartiers les plus reculés permanences d'information jeunesse dans les maisons des jeunes de ces quartiers reculés (Landy, Maladrerie, Gabriel Pery, ...).

1. Accueil et information

Les informateurs jeunesse généralistes du PIJ reçoivent sur ou sans rdv les jeunes venant chercher des informations concernant leur santé, insertion professionnelle, formation, logement, leurs activités culturelles, vacances, mobilité professionnelle etc. Ces facilitateurs renseignent, fournissent de la documentation, orientent vers d'autres structures et dispositifs de la commune ou approfondissent les entretiens pour un accompagnement spécifique selon la(les) thématique(s) prioritaire(s).

Les jeunes représentant au PIJ pour une majorité un public non captif, les informateurs jeunesse doivent s'adapter pour pouvoir leur apporter des réponses immédiates à leurs problèmes et ce au travers d'entretiens brefs non formels. Lors que la disponibilité des jeunes le permet l'orientation se fait au travers de deux outils : une grille individuelle d'entretien et un logiciel régional d'orientation coordonné par le CIDJ.

2. Sensibilisation et mise en relation professionnelle

Le PIJ organise tout au long de l'année de grands évènements de sensibilisation (droits, santé) tels que des spectacles interactifs, des projections ou expositions et d'information sur les dispositifs de mobilité et les opportunités d'insertion professionnelle (alternance, job d'été, etc).

En parallèle à ces rendez-vous, l'équipe du PIJ mobilise les jeunes au travers d'ateliers vidéo et photo : au travers leur participation à la promotion de ces actions, les informateurs cherchent à réinscrire les jeunes dans une petite routine d'activités pour réapprendre à gérer leur quotidien.

3. Accompagnement à la recherche d'emploi et dans la réalisation de projets personnels

En amont des manifestations professionnelles, des ateliers de rédaction du CV et lettres de motivation sont organisés individuellement ou en groupe avec l'appui de conseillers de la mission locale pour préparer les jeunes à présenter leurs candidatures à des recruteurs.

Au travers du Contrat Local Jeunes « Auber+ », le PIJ accompagne les jeunes dans le montage de dossier pour obtenir un financement de leur projet personnel (BAFA, permis de conduire, formation, matériels professionnels).

Le PIJ s'impose comme un acteur incontournable de la politique locale sur l'engagement des jeunes à l'international notamment avec le dispositif du service volontaire européen. De nombreux jeunes d'Aubervilliers n'ont pas accès à la mobilité européenne ou internationale parce qu'elle demande un investissement, une préparation, un accompagnement particulier.

L'objectif est de favoriser l'inscription des jeunes du territoire dans un parcours d'insertion sociale et / ou professionnelle leur permettant d'accéder à cette forme de mobilité. La notion de « parcours » implique que cette mobilité s'inscrive dans la durée et s'adresse plus particulièrement aux jeunes en difficulté.

« Pour renforcer une insertion professionnelle durable, je propose de faciliter l'accès à l'aide à la mobilité européenne et internationale sur les différents dispositifs dédiés à l'autonomisation des jeunes.

Sachant que l'objectif stratégique qui revient le plus souvent dans les projets des villes est bien celui de l'autonomisation de la jeunesse. »

Farid Mouhous
Service jeunesse de
la Ville d'Aubervilliers

Points forts de l'expérience

- Accompagnement souple, du fait de l'accueil « libre et anonyme » du PIJ, permettant d'atteindre des jeunes en difficulté et réticents aux contraintes.

- Recrutement et formation des informateurs jeunesse : préférence pour des profils avec de très fortes compétences de communication interpersonnelle et formation « formation des informateurs jeunesse » obligatoire de 2 semaines pour tout nouvel informateur recruté.

- Etablissement de forts partenariats avec les établissements d'éducation et les organismes d'insertion du territoire sur projets de mobilité, des évènements de sensibilisation, etc.

Difficultés rencontrées

- Inscription des jeunes dans une démarche de court-moyen terme.

Spécificités de l'expérience

- Travail prioritaire autour des problématiques locales d'insertion professionnelle et de la formation.

- Volonté politique de soutien au PIJ.

Défis à venir

- Appuyer la création d'un réseau d'acteurs de la jeunesse au niveau de la commune.

COORDONNEES - Associations

Association Nationale des Echanges entre Jeunes - ANEJ

Président : SAHEL Ali

Adresse : Alger
Tel/Fax : 021 74 29 02
Mob : 06 61 50 14 81

Ass : anejdz@yahoo.fr
Pc : alisahel39@yahoo.com
Site : anej.asso.dz

Association pour la Promotion des Energies Renouvelables et du Développement Durable - BARIQ 21

Président : TABBOUCHE Mohamed

Adresse : Skikda
Tél/Fax : 038 75 40 81
Mob : 07 70 24 36 00

Pc : bariq21@yahoo.fr
Site : bariq21.overblog.com

Association de Développement des Capacités de Jeunes (ADCJ)

Président : BELGHIT Ali

Adresse : Biskra
Tél : 033 74 15 30
Mob : 07 93 04 20 55

Ass : youth.capacities@gmail.com
Pc : ali@micro-funding.org
Pc : alibel85@yahoo.fr

Association IDLES

Président : BAKHOUCHE Arezki

Adresse : Ighzer Amokrane - Bejaia
Tél/Fax : 034 35 12 17
Mob : 05 50 55 91 62

Ass : associdles@yahoo.fr
Pc : bakhouchearzki@yahoo.fr
Pc : hakimbensalem@yahoo.fr
Site : www.idlesnet.com

Association Etoile Culturelle d'Akbou - AECA

Président : SALHI Mouloud

Adresse : Akbou - Bejaia
Tel/Fax: 034 33 45 78
Mob: 07 70 37 08 80

Ass : etoileculturelle@gmail.com
Pc : msalhidz@gmail.com
Rafal : rafaldz2012@gmail.com
Site : etoileculturelle.dz

Association de l'Information et de Communication en Milieu des Jeunes de Guelma - INFO-COM

Président : ADJABI Lotfi

Adresse : Guelma
Mob: 07 71 42 88 80
Mob : 07 70 23 82 81

Pc : dradjabi@yahoo.fr
Site : www.infocomjeunes-guelma.com

Réseau Algérien pour la Défense des Droits de l'Enfant - NADA - RADDE

Président : ARAR Abderrahmane

Adresse : Alger
Tel/Fax : 021 74 14 71
Tel/Fax : 023 49 12 02
Mob : 07 94 41 23 46
Mob : 05 61 66 64 79

ASS : contact@nada-dz.org
PC : a_arar2002@yahoo.fr
Site: www.nada-dz.org

Association Sante Sidi El Houari - SDH

Président : BEREKSI Kamel

Adresse : Sidi El Houari - Oran
Tel/Fax : 041 15 32 21
Mob: 07 70 96 08 61

Ass : sdhoran@hotmail.com
Pc : kamelbereksi@yahoo.fr
Site : www.sdhoran.dz

Comité International pour le Développement des Peuples - CISP

Président : BARBAGLI Roberto

Adresse : Italie - Algérie
Tel/Fax : +213 21 284 523

Ass : cispalgerie@gmail.com
Site : www.developpementdespeuples.org

Association de Solidarité et de lutte Contre la Pauvreté et l'Exclusion - EL GHAITH

Président : IZERROUKEN Smail

Adresse : Hasnaoua - Bordj Bou Arreridj
Tel : 035 73 31 53
Fax : 035 73 31 48
Mob : 06 61 60 13 06

Ass : elghaithsolid@yahoo.fr
Pc : smailasso@yahoo.fr
Site : www.elghait.org

Association Humanitaire TUDERT - Fethoune

Président : AZZIZ AIT Slimane

Adresse : Chellata - Bejaia
Mob : 0792069715
Mob : 0661812893

Ass : tudert99@gmail.com

Association El Hima

Président :

Adresse :
Tel/Fax :

Ass :
Site :



Cette publication est réalisée avec l'aide de la **Commission Européenne**, du **Programme Concerté Pluri-Acteurs «Jousour» - Algérie**, la **Fondation Anna Lindh**, la **wilaya de Bejaia** et du **Ministère français des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative**.

Son contenu relève de la seule responsabilité de l'AEC et du CUF et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de ces partenaires.



Ce guide a été conçu et rédigé par **BATIK International** avec l'appui de l'**Association Flambeau Vert pour l'Environnement de Constantine**.